
FAIRFAX
FINANCIAL HOLDINGS LIMITED

②

RAPPORT INTERMÉDIAIRE

**pour le semestre terminé le
30 juin 2009**

BILANS CONSOLIDÉS

30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifiés, en millions de dollars américains)

	2009	2008 (vérifiés)
Actif		
Encaisse, placements à court terme et titres négociables de la société de portefeuille (dont des actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés – 39,3 \$; 19,7 \$ en 2008).....	880,1	1 564,2
Comptes débiteurs et autres.....	1 983,5	1 688,7
Montant à recouvrer de réassureurs (dont les montants recouvrables sur sinistres réglés – 243,4 \$; 298,9 \$ en 2008).....	4 146,8	4 234,2
	7 010,4	7 487,1
<i>Placements de portefeuille</i>		
Encaisse et placements à court terme des filiales (coût : 3 303,0 \$; 5 492,3 \$ en 2008).....	3 316,0	5 508,5
Obligations (coût : 9 733,7 \$; 8 302,1 \$ en 2008).....	9 985,7	8 425,8
Actions privilégiées (coût : 84,6 \$; 41,2 \$ en 2008).....	83,3	38,2
Actions ordinaires (coût : 4 191,7 \$; 3 964,1 \$ en 2008).....	4 616,3	3 816,9
Participations, à la valeur de consolidation (juste valeur : 737,5 \$; 575,3 \$ en 2008).....	397,4	219,3
Dérivés et autres actifs investis (coût : 122,2 \$; 157,3 \$ en 2008).....	211,1	398,0
Actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés (coût : néant; 8,3 \$ en 2008).....	–	8,3
	18 609,8	18 415,0
Frais d'acquisition de primes reportés.....	352,6	321,9
Impôts sur les bénéfices futurs.....	464,9	699,4
Immobilisations corporelles.....	138,5	133,1
Écart d'acquisition et actifs incorporels.....	315,5	123,2
Autres actifs.....	129,2	125,7
	27 020,9	27 305,4
Passif		
Dette de filiales.....	9,6	21,1
Comptes créditeurs et charges à payer.....	1 117,8	1 326,5
Impôts sur les bénéfices à payer.....	57,6	656,3
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés (y compris celles de la société de portefeuille – 17,4 \$; 9,2 \$ en 2008).....	51,3	29,4
Fonds retenus à payer à des réassureurs.....	382,6	355,1
	1 618,9	2 388,4
Provision pour sinistres non réglés.....	14 805,1	14 728,4
Primes non acquises.....	2 032,9	1 890,6
Dette à long terme - emprunts de la société de portefeuille.....	858,3	869,6
Dette à long terme - emprunts de filiales.....	890,3	889,1
Autres obligations à long terme – société de portefeuille.....	176,1	187,7
	18 762,7	18 565,4
Part des actionnaires sans contrôle.....	1 026,1	1 382,8
Éventualités (note 10)		
Capitaux propres		
Actions ordinaires.....	2 121,3	2 124,9
Actions rachetées, au coût.....	(26,1)	(22,7)
Actions privilégiées.....	102,5	102,5
Bénéfices non répartis.....	2 939,1	2 871,9
Cumul des autres éléments du résultat étendu.....	476,4	(107,8)
	5 613,2	4 968,8
	27 020,9	27 305,4

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008

(non vérifiés, en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2009	2008	2009	2008
Produits				
Primes brutes souscrites	1 299,2	1 360,1	2 646,7	2 580,2
Primes nettes souscrites	1 115,3	1 171,9	2 231,3	2 235,9
Primes nettes acquises	1 090,5	1 126,2	2 211,0	2 244,1
Intérêts et dividendes	184,5	164,7	355,6	344,8
Gains nets (pertes nettes) sur placements ¹⁾	330,0	(47,4)	177,0	1 025,1
Autres produits	130,5	—	271,3	—
	1 735,5	1 243,5	3 014,9	3 614,0
Charges				
Sinistres ¹⁾	749,8	866,2	1 550,7	1 655,8
Charges d'exploitation ¹⁾	193,4	206,2	396,9	412,5
Commissions, montant net	178,2	179,4	350,0	361,3
Intérêts débiteurs	37,7	39,5	76,3	80,7
Autres charges	132,8	—	267,9	—
	1 291,9	1 291,3	2 641,8	2 510,3
Bénéfice (perte) d'exploitation avant impôts sur les bénéfices	443,6	(47,8)	373,1	1 103,7
Impôts sur les bénéfices	122,1	(66,6)	91,2	313,5
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	321,5	18,8	281,9	790,2
Part des actionnaires sans contrôle	(46,1)	8,8	(66,9)	(130,8)
Bénéfice net	275,4	27,6	215,0	659,4
Bénéfice net par action	15,65 \$	0,84 \$	12,09 \$	35,27 \$
Bénéfice net par action, après dilution	15,56 \$	0,84 \$	12,02 \$	34,72 \$
Dividendes en espèces versés par action	— \$	— \$	8,00 \$	5,00 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	17 466	18 415	17 475	18 261

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008

(non vérifiés, en millions de dollars américains)

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice net	275,4	27,6	215,0	659,4
Autres éléments du résultat étendu , déduction faite des impôts sur les bénéfices				
Variation des gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente ²⁾	708,4	(128,6)	329,2	(166,0)
Reclassement dans le résultat net des (gains nets) pertes nettes réalisés ³⁾	(16,6)	55,9	149,9	51,8
Variation des gains (pertes) de change non réalisés ⁴⁾	102,8	24,3	80,4	(21,7)
Variation des gains et des pertes sur couvertures de participations nettes dans des filiales étrangères ⁵⁾	(4,9)	—	(5,1)	—
Autres éléments du résultat étendu	789,7	(48,4)	554,4	(135,9)
Résultat étendu	1 065,1	(20,8)	769,4	523,5

1) Rend compte de certains reclassements liés au change au deuxième trimestre et au premier semestre terminés le 30 juin 2008, comme il est indiqué à la note 2.

2) Déduction faite de charges d'impôts de 317,9 \$ (une économie d'impôts de 66,6 \$ en 2008) et de 138,3 \$ (une économie d'impôts de 69,9 \$ en 2008) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2009, respectivement.

3) Déduction faite d'une économie d'impôts de 7,5 \$ (une charge d'impôts de 25,0 \$ en 2008) et d'une charge d'impôts de 45,0 \$ (21,0 \$ en 2008) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2009, respectivement.

4) Déduction faite d'économies d'impôts de 18,7 \$ (une charge d'impôts de 6,2 \$ en 2008) et de 11,6 \$ (une charge d'impôts de 3,6 \$ en 2008) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2009, respectivement.

5) Déduction faite d'économies d'impôts de 1,9 \$ (néant en 2008) et de 2,0 \$ (néant en 2008) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2009, respectivement.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008

(non vérifiés, en millions de dollars américains)

	2009	2008
Actions ordinaires		
Actions à droit de vote subalterne au début de la période.....	2 121,1	2 063,6
Émissions à la conversion de débentures convertibles de premier rang	–	192,3
Rachats aux fins d'annulation.....	(3,6)	(27,4)
Actions à droit de vote subalterne à la fin de la période	2 117,5	2 228,5
Actions à droit de vote multiple au début et à la fin de la période.....	3,8	3,8
Actions ordinaires	2 121,3	2 232,3
Autres éléments du capital d'apport		
Autres éléments du capital d'apport au début de la période	–	57,9
Conversion de débentures convertibles de premier rang	–	(57,9)
Autres éléments du capital d'apport à la fin de la période	–	–
Actions rachetées (au coût)		
Actions rachetées (au coût) au début de la période.....	(22,7)	(22,6)
(Acquisitions) réémissions, montant net	(3,4)	0,2
Actions rachetées (au coût) à la fin de la période	(26,1)	(22,4)
Actions privilégiées		
Série A au début de la période	38,4	51,2
Rachats aux fins d'annulation.....	–	(12,8)
Série A à la fin de la période.....	38,4	38,4
Série B au début de la période	64,1	85,4
Rachats aux fins d'annulation.....	–	(8,5)
Série B à la fin de la période.....	64,1	76,9
Actions privilégiées	102,5	115,3
Bénéfices non répartis		
Bénéfices non répartis au début de la période	2 871,9	1 658,2
Bénéfice net de la période.....	215,0	659,4
Excédent sur la valeur attribuée des actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation.....	(3,2)	(29,5)
Excédent sur la valeur attribuée des actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation.....	–	(9,2)
Dividendes sur les actions ordinaires.....	(140,8)	(88,9)
Dividendes sur les actions privilégiées	(3,8)	(6,1)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	2 939,1	2 183,9
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période.....	(107,8)	360,5
Acquisition de filiale.....	(7,1)	–
Application de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation	36,9	–
Autres éléments du résultat étendu	554,4	(135,9)
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période	476,4	224,6
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu	3 415,5	2 408,5
Total des capitaux propres	5 613,2	4 733,7
Nombre d'actions en circulation		
Actions ordinaires		
Actions à droit de vote subalterne au début de la période.....	16 738 055	16 918 020
Émissions à la conversion de débentures convertibles de premier rang	–	886 888
Rachats aux fins d'annulation.....	(28 700)	(216 901)
(Acquisitions) réémissions d'actions rachetées, montant net	(14 341)	598
Actions à droit de vote subalterne à la fin de la période	16 695 014	17 588 605
Actions à droit de vote multiple au début et à la fin de la période.....	1 548 000	1 548 000
Droit de propriété d'actions détenu par l'entremise d'une participation dans un actionnaire au début et à la fin de la période	(799 230)	(799 230)
Actions ordinaires véritablement en circulation à la fin de la période.....	17 443 784	18 337 375
Actions privilégiées		
Série A au début de la période	2 250 000	3 000 000
Rachats aux fins d'annulation.....	–	(750 000)
Série A à la fin de la période.....	2 250 000	2 250 000
Série B au début de la période	3 750 000	5 000 000
Rachats aux fins d'annulation.....	–	(500 000)
Série B à la fin de la période.....	3 750 000	4 500 000

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008

(non vérifiés, en millions de dollars américains)

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2009	2008	2009	2008
Activités d'exploitation				
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle.....	321,5	18,8	281,9	790,2
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	9,4	3,9	16,4	7,6
Amortissement de la prime (l'escompte) sur obligations	(10,7)	2,5	(13,7)	4,0
Quote-part (du bénéfice) de la perte provenant des participations, à la valeur de consolidation	(5,1)	1,0	(4,0)	1,0
Impôts sur les bénéfices futurs	75,7	(72,3)	3,0	60,0
Perte sur des commutations importantes	–	84,2	–	84,2
(Gains nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	(9,7)	118,0	229,8	117,2
Autres gains nets sur placements.....	(320,3)	(70,6)	(406,8)	(1 142,3)
	60,8	85,5	106,6	(78,1)
Variation des actifs et passifs d'exploitation	(48,5)	295,0	(702,9)	500,2
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	12,3	380,5	(596,3)	422,1
Activités d'investissement				
Ventes nettes (achats nets) d'actifs et de passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction.....	(68,7)	(789,7)	174,2	209,3
Achats nets de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction	(85,6)	(348,6)	(677,2)	(347,9)
Titres disponibles à la vente – achats.....	(1 727,7)	(1 586,7)	(5 762,0)	(5 954,9)
– ventes.....	1 959,3	2 451,2	6 833,7	6 206,5
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents soumis à restrictions	10,3	299,1	92,9	111,0
Ventes nettes (achats nets) de participations, à la valeur de consolidation.....	0,7	(14,8)	(54,8)	(35,9)
Achats nets d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(3,4)	(5,3)	(8,9)	(11,2)
Achats de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise.....	–	–	(571,5)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	84,9	5,2	26,4	176,9
Activités de financement				
Dette de filiales				
Émissions.....	–	–	1,7	–
Remboursement.....	(9,7)	–	(15,7)	–
Dette à long terme - remboursement par la société de portefeuille	–	(62,1)	(12,8)	(62,1)
Dette à long terme - remboursement par les filiales.....	(0,4)	(118,6)	(0,5)	(118,6)
Autres obligations à long terme - remboursement par la société de portefeuille	(6,9)	(1,2)	(8,3)	(2,5)
Rachat de titres de filiales	(66,9)	(131,9)	(66,9)	(219,7)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne.....	(4,6)	(21,4)	(6,8)	(56,9)
Rachat d'actions privilégiées.....	–	(30,5)	–	(30,5)
Achat d'actions rachetées	(5,1)	–	(5,1)	–
Dividendes sur les actions ordinaires	–	–	(140,8)	(88,9)
Dividendes sur les actions privilégiées	(2,1)	(2,9)	(3,8)	(6,1)
Dividendes payés aux actionnaires sans contrôle	(2,5)	(6,1)	(5,0)	(12,7)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement.....	(98,2)	(374,7)	(264,0)	(598,0)
Conversion de devises	72,3	10,9	32,6	17,3
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents	71,3	21,9	(801,3)	18,3
Trésorerie et équivalents au début de la période	1 653,1	3 108,9	2 525,7	3 112,5
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	1 724,4	3 130,8	1 724,4	3 130,8
La trésorerie et les équivalents sont inscrits au bilan consolidé comme suit :				
Encaisse et placements à court terme de la société de portefeuille	173,3	245,9	173,3	245,9
Encaisse et placements à court terme des filiales	1 573,4	2 956,0	1 573,4	2 956,0
Encaisse et placements à court terme des filiales cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.....	–	145,7	–	145,7
Encaisse et placements à court terme des filiales soumis à restrictions	(22,3)	(216,8)	(22,3)	(216,8)
	1 724,4	3 130,8	1 724,4	3 130,8

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008

(non vérifiés, en dollars américains et en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Règles de présentation

Les présents états financiers consolidés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») selon les mêmes méthodes comptables que celles qui ont été employées dans l'établissement des états financiers consolidés de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, sauf pour ce qui est décrit à la note 2. Les présents états financiers ne contiennent cependant pas toutes les informations normalement incluses dans les états financiers annuels préparés conformément aux PCGR du Canada.

2. Principales conventions comptables

Emploi de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation

La société a commencé à faire l'acquisition d'actions ordinaires d'International Coal Group, Inc. (« ICG ») en 2006 et, jusqu'au 31 décembre 2008, elle comptabilisait sa participation de 19,7 % dans le capital-actions ordinaire d'ICG à la juste valeur et comme étant disponible à la vente. Au premier trimestre de 2009, la société a haussé sa participation dans ICG à 23,8 % (36,5 millions d'actions) et a alors modifié le traitement comptable de sa participation dans ICG. Celle-ci n'est plus considérée comme étant disponible à la vente, mais est plutôt comptabilisée à la valeur de consolidation avec effet prospectif. Cette modification du traitement comptable au premier trimestre de 2009 a donné lieu à une augmentation de 119,3 \$ des participations, comptabilisées à la valeur de consolidation, à une diminution de 55,5 \$ des participations en actions ordinaires, à une augmentation de 5,9 \$ de la part des actionnaires sans contrôle et à une diminution de 21,0 \$ des impôts sur les bénéfices futurs. La perte non réalisée de 36,9 \$ qui avait été incluse dans le cumul des autres éléments du résultat étendu a été reclassée à titre d'ajustement des participations comptabilisées à la valeur de consolidation afin d'en accroître la valeur comptable de façon qu'elle corresponde au coût plutôt qu'à la juste valeur.

Modification de la présentation des gains (pertes) de change

La société a reclassé les gains et pertes de change réalisés et non réalisés qui figurent dans ses états consolidés des résultats de façon à rehausser la transparence de son information financière, éliminant ainsi les distorsions des résultats techniques attribuables à la volatilité des taux de change et comptabilisant la relation de couverture économique qui existe entre les sinistres non réglés et les placements de portefeuille libellés en devises au sein de la même société en exploitation. Les chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice considéré, ce qui a donné lieu au reclassement de gains de change nets réalisés et non réalisés de 3,4 \$ au deuxième trimestre (pertes de change nettes réalisées et non réalisées de 11,9 \$ dans les six premiers mois) et de pertes de change nettes réalisées et non réalisées de 5,2 \$ (10,2 \$ dans le premier semestre) qui étaient comptabilisés au titre des sinistres non réglés et des charges d'exploitation, respectivement, dans les gains nets sur placements du deuxième trimestre et du premier semestre de 2008. Le tableau qui suit présente l'effet, avant impôts, du change sur certains postes des états financiers consolidés de la société pour les trimestres et semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008.

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2009	2008	2009	2008
Gains nets (pertes nettes) sur placements				
Activités de souscription.....	66,2	(1,1)	60,5	(21,4)
Activités d'investissement	(38,9)	41,7	(58,0)	80,8
Gains de change pris en compte dans le bénéfice net avant impôts.....	27,3	40,6	2,5	59,4
Autres éléments du résultat étendu – Gains (pertes) de change ayant trait aux activités d'investissement	(58,1)	(18,2)	(45,0)	42,4
	(30,8)	22,4	(42,5)	101,8

Écart d'acquisition et actifs incorporels

Le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »), « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui a remplacé le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 3064 établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur la comptabilisation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels de la société.

Risque de crédit

Le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté l'abrégé des délibérations CPN-173 du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Le CPN-173 donne des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer les actifs et passifs financiers afin que leur valeur reflète à la fois le risque de crédit propre à l'entreprise et le risque de crédit de la contrepartie. L'adoption du CPN-173 n'a pas eu d'incidence sur la situation financière de la société ou sur ses résultats d'exploitation au 30 juin 2009 ni sur ceux du trimestre et du semestre terminés à cette date.

Récents prises de position en comptabilité

En juin 2009, des modifications ont été apportées au chapitre 3855, « Instruments financiers – constatation et évaluation », et au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'ICCA*. Les modifications au chapitre 3855 clarifient l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif à un actif financier après la constatation d'une dépréciation ainsi que les conditions permettant d'établir quand une option de règlement anticipé incorporée dans un instrument d'emprunt hôte est étroitement liée à cet instrument aux fins comptables. Ces modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les modifications au chapitre 3862 rehaussent les obligations d'information quant au risque de liquidité inhérent aux instruments financiers et imposent de nouvelles obligations d'information concernant les évaluations de la juste valeur d'instruments financiers, surtout en ce qui a trait à la fiabilité relative des données sur lesquelles reposent ces évaluations. Ces modifications s'appliquent aux états financiers annuels des exercices se terminant après le 30 septembre 2009. La société est en voie d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces modifications sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation consolidés.

3. Encaisse et placements

L'encaisse et les placements à court terme, les titres négociables, les placements de portefeuille et les obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés sont présentés dans le tableau ci-dessous selon le classement des instruments financiers.

	30 juin 2009				Valeur comptable totale
	Classés comme étant détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Classés comme étant disponibles à la vente	Autres	
Société de portefeuille					
Encaisse et placements à court terme	172,8	–	98,6	–	271,4
Encaisse et placements à court terme cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	0,5	–	38,8	–	39,3
Obligations	–	235,4	0,1	–	235,5
Actions privilégiées	–	–	12,4	–	12,4
Actions ordinaires	–	1,7	179,3	–	181,0
Dérivés	140,5	–	–	–	140,5
	313,8	237,1	329,2	–	880,1
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	(17,4)	–	–	–	(17,4)
	296,4	237,1	329,2	–	862,7
Placements de portefeuille					
Encaisse et placements à court terme	1 573,4	233,7	1 508,9	–	3 316,0
Obligations	–	5 571,8	4 413,9	–	9 985,7
Actions privilégiées	–	54,2	29,1	–	83,3
Actions ordinaires	–	106,3	4 510,0	–	4 616,3
Participations, à la valeur de consolidation	–	–	–	397,4	397,4
Dérivés	185,7	–	–	–	185,7
Autres actifs investis	–	–	–	25,4	25,4
	1 759,1	5 966,0	10 461,9	422,8	18 609,8
Encaisse cédée en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	–	–	–	–	–
	1 759,1	5 966,0	10 461,9	422,8	18 609,8
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	(33,9)	–	–	–	(33,9)
	1 725,2	5 966,0	10 461,9	422,8	18 575,9

31 décembre 2008

	Classés comme étant détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant détenus à des fins de transaction	Classés comme étant disponibles à la vente	Autres	Valeur comptable totale
Société de portefeuille					
Encaisse et placements à court terme	275,4	–	521,1	–	796,5
Encaisse et placements à court terme cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	18,4	–	1,3	–	19,7
Obligations	–	216,6	12,2	–	228,8
Actions privilégiées	–	–	12,1	–	12,1
Actions ordinaires	–	–	424,3	–	424,3
Dérivés	82,8	–	–	–	82,8
	376,6	216,6	971,0	–	1 564,2
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	(9,2)	–	–	–	(9,2)
	367,4	216,6	971,0	–	1 555,0
Placements de portefeuille					
Encaisse et placements à court terme	2 338,8	355,2	2 814,5	–	5 508,5
Obligations	–	4 463,3	3 962,5	–	8 425,8
Actions privilégiées	–	–	38,2	–	38,2
Actions ordinaires	–	80,7	3 736,2	–	3 816,9
Participations, à la valeur de consolidation	–	–	–	219,3	219,3
Dérivés	372,7	–	–	–	372,7
Autres actifs investis	–	–	–	25,3	25,3
	2 711,5	4 899,2	10 551,4	244,6	18 406,7
Encaisse cédée en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	8,3	–	–	–	8,3
	2 719,8	4 899,2	10 551,4	244,6	18 415,0
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	(20,2)	–	–	–	(20,2)
	2 699,6	4 899,2	10 551,4	244,6	18 394,8

Au 30 juin 2009, la trésorerie et les équivalents soumis à restrictions, d'un montant de 22,3 \$, étaient constitués essentiellement des fonds que la société avait dû déposer auprès de divers organismes de réglementation aux fins du soutien des activités d'assurance et de réassurance des filiales. Au 31 décembre 2008, la trésorerie et les équivalents soumis à restrictions totalisaient 115,2 \$ et étaient constitués essentiellement de la trésorerie et des équivalents qui avaient été donnés en garantie à la Society and Council of Lloyd's (« Lloyd's ») afin de soutenir la capacité de souscription des syndicats Lloyd's des filiales et qui avaient été remplacés en quasi-totalité par des titres de créance au 30 juin 2009. La trésorerie et les équivalents soumis à restrictions figurent aux bilans consolidés en tant qu'encaisse et placements à court terme des filiales ou en tant qu'actifs cédés en garantie d'obligations au titre de vente à découvert et de dérivés du portefeuille de placements.

Les gains et pertes bruts non réalisés sur les placements classés comme étant disponibles à la vente, y compris les actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés, sont les suivants :

	30 juin 2009			
	Coût ou coût après amortis- sement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable totale
Société de portefeuille				
Placements à court terme ¹⁾				
Gouvernement du Canada.....	0,7	-	-	0,7
Trésor américain.....	136,7	-	-	136,7
	<u>137,4</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>137,4</u>
Obligations				
Trésor américain.....	-	-	-	-
Sociétés et autres.....	0,1	-	-	0,1
	<u>0,1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>0,1</u>
Actions privilégiées				
Canada.....	11,8	0,6	-	12,4
Actions ordinaires				
Canada.....	39,7	6,8	-	46,5
États-Unis.....	56,9	28,8	-	85,7
Autres pays.....	37,5	9,6	-	47,1
	<u>134,1</u>	<u>45,2</u>	<u>-</u>	<u>179,3</u>
Placements de portefeuille				
Placements à court terme				
Gouvernement du Canada.....	292,0	0,2	-	292,2
Trésor américain.....	907,7	-	(7,1)	900,6
Autres gouvernements.....	296,2	19,9	-	316,1
	<u>1 495,9</u>	<u>20,1</u>	<u>(7,1)</u>	<u>1 508,9</u>
Obligations				
Gouvernement du Canada.....	538,6	39,8	-	578,4
Trésor américain.....	493,5	31,7	(25,6)	499,6
États et municipalités américains.....	953,5	23,8	(7,7)	969,6
Autres gouvernements.....	918,8	27,1	(30,2)	915,7
Sociétés et autres.....	1 257,5	194,8	(1,7)	1 450,6
	<u>4 161,9</u>	<u>317,2</u>	<u>(65,2)</u>	<u>4 413,9</u>
Actions privilégiées				
Canada.....	-	-	-	-
États-Unis.....	0,1	-	-	0,1
Autres pays.....	30,3	-	(1,3)	29,0
	<u>30,4</u>	<u>-</u>	<u>(1,3)</u>	<u>29,1</u>
Actions ordinaires				
Canada.....	520,9	92,3	(1,2)	612,0
États-Unis.....	2 908,9	312,9	(116,2)	3 105,6
Autres pays.....	655,6	142,7	(5,9)	792,4
	<u>4 085,4</u>	<u>547,9</u>	<u>(123,3)</u>	<u>4 510,0</u>

	31 décembre 2008			
	Coût ou coût après amortis- sement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable totale
Société de portefeuille				
Placements à court terme ¹⁾				
Gouvernement du Canada.....	136,7	–	(1,4)	135,3
Trésor américain.....	387,1	–	–	387,1
	523,8	–	(1,4)	522,4
Obligations				
Trésor américain.....	12,0	–	–	12,0
Sociétés et autres.....	0,4	–	(0,2)	0,2
	12,4	–	(0,2)	12,2
Actions privilégiées				
Canada.....	11,8	0,3	–	12,1
Actions ordinaires				
Canada.....	58,4	–	(11,1)	47,3
États-Unis.....	397,2	12,4	(56,8)	352,8
Autres pays.....	20,0	4,2	–	24,2
	475,6	16,6	(67,9)	424,3
Placements de portefeuille				
Placements à court terme				
Gouvernement du Canada.....	196,9	–	(0,1)	196,8
Trésor américain.....	2 307,9	–	(3,4)	2 304,5
Autres gouvernements.....	297,1	16,1	–	313,2
	2 801,9	16,1	(3,5)	2 814,5
Obligations				
Gouvernement du Canada.....	928,1	57,0	–	985,1
Trésor américain.....	739,2	140,4	–	879,6
États et municipalités américains.....	999,7	12,7	(32,7)	979,7
Autres gouvernements.....	856,8	24,3	(66,6)	814,5
Sociétés et autres.....	315,0	7,2	(18,6)	303,6
	3 838,8	241,6	(117,9)	3 962,5
Actions privilégiées				
Canada.....	10,2	–	–	10,2
États-Unis.....	0,6	–	(0,5)	0,1
Autres pays.....	30,4	–	(2,5)	27,9
	41,2	–	(3,0)	38,2
Actions ordinaires				
Canada.....	535,8	43,6	(66,4)	513,0
États-Unis.....	2 731,1	95,8	(250,9)	2 576,0
Autres pays.....	616,5	44,2	(13,5)	647,2
	3 883,4	183,6	(330,8)	3 736,2

1) Tient compte de placements à court terme de 38,8 \$ (1,3 \$ au 31 décembre 2008) compris dans les actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.

Les gains nets (pertes nettes) sur placements du deuxième trimestre de 2009 tiennent compte de gains bruts réalisés de 132,1 \$ (6,3 \$ en 2008) et de pertes brutes réalisées de 4,0 \$ (11,0 \$ en 2008), respectivement, qui sont liés aux titres disponibles à la vente. Les gains nets (pertes nettes) sur placements du premier semestre de 2009 tiennent compte de gains bruts réalisés de 170,0 \$ (102,3 \$ en 2008) et de pertes brutes réalisées de 68,4 \$ (12,1 \$ en 2008), respectivement, qui sont eux aussi liés à des titres disponibles à la vente.

À chaque date de clôture, et plus souvent si les conditions le dictent, la direction évalue tous les titres disponibles à la vente qui affichent des pertes non réalisées afin de déterminer si ces pertes sont durables et si elles doivent être comptabilisées en résultat net plutôt que dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Si l'évaluation de la direction indique que la moins-value est durable ou si la société n'a ni l'intention ni la capacité de détenir le titre jusqu'au rétablissement de sa juste valeur, la valeur du titre est ramenée à la juste valeur à la date de clôture, et une perte est comptabilisée dans les gains nets (pertes nettes) sur placements, dans l'état consolidé des résultats. Par conséquent, les gains nets (pertes nettes) sur placements du deuxième trimestre et du premier semestre de 2009 comprennent des charges de 118,4 \$ (113,3 \$ en 2008) et de 331,4 \$ (207,4 \$ en 2008), respectivement, au titre des moins-values durables de titres affichant des pertes non réalisées au 30 juin 2009. Compte tenu de ces charges, les pertes non réalisées sur ces titres s'élevaient respectivement, au 30 juin 2009, à 123,3 \$ (398,7 \$ au 31 décembre 2008), à 1,3 \$ (3,0 \$ au 31 décembre 2008) et à 65,2 \$ (118,1 \$ au 31 décembre 2008) dans le cas des actions ordinaires, des actions privilégiées et des obligations. La société détenait des placements dans deux titres de créance émis par d'autres gouvernements et dans un titre de

créance d'une municipalité américaine qui étaient classés comme étant disponibles à la vente et qui affichaient des pertes non réalisées depuis au moins douze mois au 30 juin 2009. La perte non réalisée de 15,3 \$ sur ces titres au 30 juin 2009 était principalement attribuable à l'effet des fluctuations des taux de change sur les titres de créance d'autres gouvernements et à la dégradation de la solvabilité de l'émetteur du titre de créance municipal. La société a la capacité et l'intention de détenir ces titres jusqu'au rétablissement de leur juste valeur.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des obligations désignées comme étant détenues à des fins de transaction et classées comme étant disponibles à la vente, classées selon la date d'échéance contractuelle la plus rapprochée. Les montants réellement exigibles peuvent différer de ceux indiqués ci-dessous en raison de l'existence de clauses de rachat et de remboursement anticipé.

	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur
Échéant dans un an ou moins	621,4	543,4	804,7	825,7
Échéant dans un an à cinq ans.....	2 369,6	2 112,1	2 048,0	1 567,0
Échéant dans cinq ans à dix ans	5 660,8	6 107,4	5 099,5	5 235,4
Échéant après dix ans	1 426,0	1 458,3	943,6	1 026,5
	10 077,8	10 221,2	8 895,8	8 654,6

La société est tenue de déterminer la juste valeur de son portefeuille de placements au moyen d'évaluations de la juste valeur fondées sur le marché et obtenues à partir de marchés actifs, s'il en est, et en tenant compte d'autres données observables et non observables ainsi qu'en employant des techniques d'évaluation qui utilisent des données actuelles du marché. Il peut être nécessaire de poser des jugements importants pour interpréter les données du marché servant à établir les justes valeurs estimatives. Par conséquent, les estimations figurant dans les présents états financiers consolidés ne sont pas nécessairement représentatives des valeurs réelles qui pourraient être réalisées dans une transaction de marché future. L'utilisation d'hypothèses de marché ou de méthodes d'estimation différentes pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative. La société applique une hiérarchie de la juste valeur pour classer les données utilisées dans les techniques d'évaluation servant à établir la juste valeur. Les paragraphes qui suivent renferment une description sommaire des données utilisées dans l'évaluation des instruments financiers.

1. Prix cotés sur des marchés actifs pour un instrument identique – Ces données représentent les prix cotés non ajustés d'instruments identiques négociés sur des marchés actifs. La juste valeur de la majeure partie des actions privilégiées et des actions ordinaires de la société ainsi que de ses positions sur titres vendus à découvert [y compris, dans les exercices antérieurs, les positions à découvert sur des certificats représentatifs d'actions étrangères liés à l'indice S&P 500 de Standard & Poor's (« Standard & Poor's Depository Receipts » ou « SPDR »)] est déterminée à partir de prix cotés sur des marchés actifs obtenus de sources externes de cotation.
2. Autres données observables importantes – Ces données comprennent les données directement ou indirectement observables autres que les prix cotés d'instruments identiques négociés sur des marchés actifs. Elles comprennent les prix cotés d'instruments similaires négociés sur des marchés actifs; les prix cotés d'instruments identiques ou similaires sur des marchés inactifs; les données autres que des prix cotés observables pour ces instruments, par exemple les taux d'intérêt et les courbes de rendement, les facteurs de volatilité, la rapidité des remboursements anticipés, la gravité des pertes, les risques de crédit et les taux de défaillance, lorsqu'ils sont disponibles; et les données qui sont principalement dérivées de données observables sur les marchés ou corroborées par ces dernières, que ce soit par corrélation ou par d'autres moyens.

Le prix des placements de la société dans des titres gouvernementaux (y compris les obligations des gouvernements fédéraux, étatiques et provinciaux et les obligations municipales), les obligations de sociétés, les placements privés et les titres dont la négociation est sporadique sont établis à l'aide de prix émanant de la négociation publique ou hors bourse ou de cotations de courtiers et contrepartistes reposant sur des données observables sur le marché. Des données observables comme des rendements de référence, des opérations déclarées, des cotations de courtiers et contrepartistes, des écarts relatifs aux émetteurs et des cours acheteurs sont disponibles pour ces placements.

La juste valeur de dérivés tels que les swaps sur rendement total, les swaps sur rendement total d'indices boursiers et les options d'achat sur indice S&P est fondée sur des cotations de courtiers et contrepartistes. La juste valeur des bons de souscription est établie en fonction des cours du marché ou des cotations de courtiers et contrepartistes, si ces données sont disponibles. Autrement, des techniques d'évaluation sont utilisées pour estimer la juste valeur des bons de souscription, ce qui met en jeu des modèles d'évaluation qui intègrent les cours, la volatilité et le rendement boursier du titre sous-jacent ainsi que son taux d'intérêt sans risque. Pour évaluer la vraisemblance des prix obtenus des courtiers et contrepartistes, la société compare les justes valeurs fournies par ces derniers avec des modèles d'évaluation reconnus dans le secteur, des données observables telles que les différentiels de taux et les taux d'actualisation et, s'il y a lieu, les prix d'opérations récentes portant sur des actifs similaires.

Au 30 juin 2009, les actifs dérivés comprenaient un montant de 158,4 \$ (415,0 \$ au 31 décembre 2008) lié à la juste valeur des swaps sur défaillance. Les justes valeurs des swaps sur défaillance sont fondées principalement sur les prix de courtiers et contrepartistes tiers, prix qui reposent sur des données observables sur le marché, les écarts actuels sur le marché étant la principale donnée observable. En outre, la société évalue la vraisemblance des justes valeurs obtenues de ces tiers en les comparant aux valeurs obtenues à l'aide de courbes de rendement des swaps sur défaillance de chaque émetteur, en les analysant à la lumière des variations des différentiels de taux et en les comparant aux prix des récentes opérations sur le marché pour des swaps sur défaillance similaires, le cas échéant. Les justes valeurs des swaps sur défaillance sont assujetties à une volatilité importante qui découle des écarts éventuels dans le risque perçu de défaillance des émetteurs sous-jacents, des variations des différentiels de taux et de la durée des contrats jusqu'à l'échéance.

La société détient des placements de 893,7 \$ (463,1 \$ au 31 décembre 2008) dans des titres de créance convertibles émis par voie de placement privé qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui ont été classés comme étant disponibles à la vente, selon leurs caractéristiques. La juste valeur de ces titres de créance a été déterminée au moyen de modèles d'évaluation reconnus dans le secteur, modèles qui sont sensibles à certaines hypothèses, soit plus précisément la volatilité du cours des actions et les différentiels de taux de l'émetteur.

3. Données non observables importantes – Ces données comprennent les données non observables servant à évaluer les instruments financiers. La direction doit formuler ses propres hypothèses à l'égard des données non observables car il n'y a que peu, sinon pas, d'activité sur les marchés relativement à ces actifs et passifs ou de données connexes observables pouvant être corroborées à la date d'évaluation. Les données non observables exigent que la direction prépare certaines projections et pose certaines hypothèses eu égard à l'information qu'utiliseraient des intervenants du marché pour établir le prix des actifs ou des passifs. Pour vérifier ces prix, la société évalue la vraisemblance des justes valeurs en les comparant à des modèles d'évaluation reconnus dans le secteur, à l'évolution des différentiels de taux et aux prix d'opérations récentes sur des actifs similaires, s'il en est.

Le tableau suivant résume l'utilisation par la société de prix cotés sur les marchés, de modèles internes faisant appel à des données observables sur le marché et de modèles internes ne faisant pas appel à des données observables sur le marché aux fins de l'évaluation des titres et des contrats dérivés.

	30 juin 2009			
	Juste valeur totale des actifs (passifs)	Prix cotés	Autres données observables importantes	Données non observables importantes
Trésorerie et équivalents	1 746,7	1 746,7	–	–
Placements à court terme				
Gouvernement du Canada.....	295,7	295,7	–	–
Trésor américain.....	1 239,5	1 239,2	0,3	–
Autres gouvernements.....	344,8	304,1	40,7	–
	1 880,0	1 839,0	41,0	–
Obligations				
Gouvernement du Canada.....	1 391,6	–	1 391,6	–
Trésor américain.....	655,3	–	655,3	–
États et municipalités américains.....	4 358,7	–	4 358,7	–
Autres gouvernements.....	1 078,1	–	1 078,1	–
Sociétés et autres.....	2 439,9	–	2 426,9	13,0
Titres adossés à des créances hypothécaires.....	297,6	–	246,5	51,1
	10 221,2	–	10 157,1	64,1
Actions privilégiées ¹⁾				
Canada.....	54,3	–	54,3	–
États-Unis.....	0,1	–	0,1	–
Autres pays	28,9	–	28,9	–
	83,3	–	83,3	–
Actions ordinaires ¹⁾				
Canada.....	649,5	635,2	14,3	–
États-Unis.....	3 089,1	3 058,6	30,5	–
Autres pays	917,0	657,7	255,7	3,6
	4 655,6	4 351,5	300,5	3,6
Dérivés et autres actifs investis	351,6	–	351,6	–
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.....	(51,3)	(0,4)	(50,9)	–
Placements de portefeuille évalués à la juste valeur.....	18 887,1	7 936,8	10 882,6	67,7
	100,0 %	42,0 %	57,6 %	0,4 %

	31 décembre 2008			
	Juste valeur totale des actifs (passifs)	Prix cotés	Autres données observables importantes	Données non observables importantes
Trésorerie et équivalents	2 640,9	2 640,9	–	–
Placements à court terme				
Gouvernement du Canada.....	334,9	334,9	–	–
Trésor américain.....	2 947,5	2 946,7	0,8	–
Autres gouvernements.....	409,7	381,4	28,3	–
	3 692,1	3 663,0	29,1	–
Obligations				
Gouvernement du Canada.....	1 726,3	–	1 726,3	–
Trésor américain.....	985,0	–	985,0	–
États et municipalités américains.....	4 104,6	–	4 104,6	–
Autres gouvernements.....	853,4	–	852,4	1,0
Sociétés et autres.....	833,6	–	819,7	13,9
Titres adossés à des créances hypothécaires.....	151,7	–	–	151,7
	8 654,6	–	8 488,0	166,6
Actions privilégiées ¹⁾				
Canada.....	10,1	10,1	–	–
États-Unis.....	0,1	–	0,1	–
Autres pays	28,0	–	28,0	–
	38,2	10,1	28,1	–
Actions ordinaires ¹⁾				
Canada.....	560,3	548,0	12,3	–
États-Unis.....	2 798,0	2 750,6	47,4	–
Autres pays	705,8	518,1	183,9	3,8
	4 064,1	3 816,7	243,6	3,8
Dérivés et autres actifs investis	480,8	39,4	441,4	–
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.....	(29,4)	(20,2)	(9,2)	–
Placements de portefeuille évalués à la juste valeur.....	19 541,3	10 149,9	9 221,0	170,4
	100,0 %	51,9 %	47,2 %	0,9 %

1) Ces totaux ne comprennent pas des placements, disponibles à la vente, en actions privilégiées et dans des fiducies de sociétés de personnes de 12,4 \$ (12,1 \$ au 31 décembre 2008) et de 141,7 \$ (177,1 \$ au 31 décembre 2008), respectivement, qui sont comptabilisés au coût du fait qu'ils n'ont pas de valeur cotée sur des marchés actifs.

Les placements de la société dont la juste valeur est établie au moyen de modèles internes ne faisant pas appel à des données observables sur le marché (0,4 % du total du portefeuille de placements devant être évalué à la juste valeur) comprennent essentiellement des titres adossés à des créances hypothécaires qui ont été acquis à des prix grandement inférieurs à leur valeur nominale et dont la juste valeur était de 51,1 \$ au 30 juin 2009 (151,7 \$ au 31 décembre 2008).

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2009, une perte nette de 9,9 \$ (néant en 2008) et de 21,6 \$ (néant en 2008), respectivement, représentant la variation de la juste valeur des placements de la société (principalement des titres adossés à des créances hypothécaires acquis à des prix grandement inférieurs à leur valeur nominale) établie au moyen de modèles internes ne faisant pas appel à des données observables sur le marché, a été comptabilisée dans les états consolidés des résultats. La diminution de la juste valeur de 9,9 \$ et de 21,6 \$ au deuxième trimestre et au premier semestre de 2009, respectivement, a été compensée par l'encaissement de 32,4 \$ et de 52,0 \$ au titre des intérêts et des remboursements de capital pendant ces périodes.

4. Acquisitions et désinvestissements

Après le 30 juin 2009

Le 17 juillet 2009, la société a annoncé une offre d'achat officielle visant la totalité des actions ordinaires en circulation d'Advent que Fairfax et ses sociétés affiliées ne détiennent pas encore, en échange d'une contrepartie en espèces de 220 pence par action ordinaire. À l'heure actuelle, la société détient 27,1 millions d'actions ordinaires d'Advent, soit quelque 66,7 % de son capital-actions ordinaire en circulation. La contrepartie en espèces à verser dans le cadre de l'opération envisagée, soit l'achat des 33,3 % d'actions ordinaires d'Advent que Fairfax ne détient pas encore, serait d'environ 56,5 \$ (34,3 M\$). La clôture de l'offre est assujettie à diverses conditions, dont son approbation par les organismes de réglementation et son acceptation par les porteurs d'au moins 90 % des actions en circulation et à émettre d'Advent que Fairfax et ses sociétés affiliées ne détiennent pas encore.

Semestre terminé le 30 juin 2009

Le 13 janvier 2009, la société a acquis 24,8 % des actions ordinaires en circulation de Northbridge pour un prix d'acquisition à régler en espèces de 374,0 \$ (458,4 \$ CA) dans le cadre d'une offre annoncée antérieurement et visant l'achat de toutes les actions ordinaires en circulation de Northbridge que la société ne détenait pas encore (« acquisition, étape 1 »). Immédiatement après l'approbation, le 19 février 2009, d'une opération de fermeture du capital par les actionnaires de Northbridge, celle-ci a procédé au rachat de la tranche restante de 11,6 % de ses actions ordinaires en circulation pour une contrepartie en espèces de 172,4 \$ (215,9 \$ CA) (« acquisition, étape 2 »). Les résultats de ces opérations sont décrits ci-après.

Le 7 janvier 2009, la société a réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Polskie Towarzystwo Reasekuracji Spółka Akcyjna (« Polish Re »), société polonaise d'assurance et de réassurance, pour une contrepartie en espèces de 57,0 \$ (168,3 millions de zlotys), conformément à une offre publique d'achat annoncée antérieurement. Les actifs et passifs ainsi que les résultats d'exploitation de Polish Re ont été intégrés au secteur isolable Réassurance – autres. Cet investissement a permis à la société de renforcer sa présence sur les marchés d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et il a jeté les bases d'une expansion commerciale future dans ces régions. Ce qui suit donne le détail de ces opérations.

	Northbridge		Total	Polish Re
	Acquisition, étape 1	Acquisition, étape 2		
Date d'acquisition	13 janv. 2009	20 févr. 2009		7 janv. 2009
Pourcentage d'actions ordinaires acquises	24,8 %	11,6 %	36,4 %	100 %
Contrepartie d'achat en espèces	374,0	172,4	546,4	57,0
Juste valeur des actifs acquis :				
Actifs corporels ¹⁾	1 068,2	495,0	1 563,2	141,0
Actifs incorporels	63,0	30,8	93,8	–
Écart d'acquisition	51,5	29,1	80,6	13,8
Juste valeur totale des actifs acquis	1 182,7	554,9	1 737,6	154,8
Juste valeur totale des passifs pris en charge	(808,7)	(382,5)	(1 191,2)	(97,8)
Actifs nets acquis	374,0	172,4	546,4	57,0

1) Du total de 141,0 \$ des actifs corporels acquis dans le cadre de l'opération visant Polish Re, 31,9 \$ étaient composés de trésorerie et d'équivalents.

Les acquisitions, étapes 1 et 2 et celle de Polish Re ont été constatées selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels qui ont été acquis, soit 93,8 \$, sont pris en compte dans les informations financières du secteur isolable Assurance – Canada et sont constitués essentiellement de relations clients et relations courtiers de 79,6 \$ et des marques de Northbridge et ses filiales de 11,2 \$. Les actifs incorporels représentant les relations clients et relations courtiers sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes allant de 8 à 20 ans, et la charge d'amortissement qui en découle est prise en compte dans les résultats d'exploitation de Northbridge, alors que les marques ont des durées de vie indéterminées et ne sont pas amorties. Les acquisitions étapes 1 et 2 ont réduit de 398,5 \$ la part des actionnaires sans contrôle figurant au bilan consolidé. Les ventilations des prix d'acquisition de Northbridge et de Polish Re sont provisoires et pourraient être révisées lorsque les estimations et hypothèses auront été établies de manière définitive et que l'évaluation des actifs et des passifs aura été parachevée.

Le 11 février 2009, la société a effectué un investissement supplémentaire de 49,0 \$ dans son satellite, Cunningham Lindsey Group Limited (« Cunningham Lindsey »), afin de faciliter l'acquisition, par cette dernière, des activités internationales de GAB Robins, fournisseur de services de règlement et de gestion de sinistres. La participation de la société dans Cunningham Lindsey était de 44,4 % au 30 juin 2009 (45,7 % au 31 décembre 2008).

Le bénéfice net consolidé du deuxième trimestre et du premier semestre de 2009 tient compte des résultats d'exploitation de la participation de 66,7 % de la société dans Advent (consolidée à compter du 11 septembre 2008) ainsi que de sa participation de 68,2 % dans Ridley (consolidée à compter du 4 novembre 2008), comme il est mentionné à la note 17 afférente aux états financiers consolidés que renferme le rapport annuel de la société pour 2008.

Semestre terminé le 30 juin 2008

Le 13 juin 2008, une nouvelle société de portefeuille (« Holdco ») formée en décembre 2007 afin de faciliter la cession des sociétés en exploitation de Cunningham Lindsey a remboursé un billet de 125,0 \$ CA à payer à celle-ci en prélevant des fonds sur sa nouvelle facilité de crédit bancaire. Cunningham Lindsey a affecté le montant reçu au remboursement de ses débiteures non garanties de série B, à 7,0 % (125,0 \$ CA), comme cela est expliqué à la note 6. Au cours du deuxième trimestre de 2008, Cunningham Lindsey a acquis une participation supplémentaire de 23,0 \$ CA dans Holdco au moyen de l'apport d'un montant en espèces de 5,9 \$ CA et de la conversion en capitaux propres d'un billet de 17,1 \$ CA à recevoir de Holdco. Ce placement a porté à 45,7 % la participation de Cunningham Lindsey dans Holdco.

En juin 2008, la société a, par l'entremise de l'une de ses filiales, acquis une participation de 19,8 % dans Arab Orient Insurance Company (« Arab Orient ») en échange d'une contrepartie en espèces de 10,4 \$. Arab Orient est une société d'assurance qui est cotée en Bourse et dont le siège social se trouve à Amman, en Jordanie.

Rachats d'actions

Dans le premier semestre de 2009, OdysseyRe a, à des fins d'annulation, racheté sur le marché libre 1 182 800 de ses actions ordinaires (1 182 800 au deuxième trimestre) à un coût de 47,5 \$ (47,5 \$ au deuxième trimestre) dans le cadre de son programme de rachat d'actions ordinaires qui avait été annoncé antérieurement. Ces opérations ont accru la participation de la société dans OdysseyRe à 71,9 % (70,4 % au 31 décembre 2008) et ont réduit de 57,5 \$ (53,3 \$ au deuxième trimestre) la part des actionnaires sans contrôle au 30 juin 2009. Hormis l'opération de fermeture de capital mentionnée ci-dessus, Northbridge n'a racheté aucune de ses actions ordinaires à des fins d'annulation au cours du premier semestre de 2009.

Dans le premier semestre de 2008, Northbridge a, à des fins d'annulation, racheté sur le marché libre 482 400 de ses actions ordinaires (150 900 au deuxième trimestre) à un coût de 15,2 \$ (5,0 \$ au deuxième trimestre) et OdysseyRe a, à des fins d'annulation, racheté sur le marché libre 5 711 500 de ses actions ordinaires (3 597 000 au deuxième trimestre) à un coût de 210,6 \$ (132,9 \$ au deuxième trimestre) dans le cadre de leurs programmes de rachat d'actions ordinaires annoncés antérieurement. Ces opérations ont accru la participation de la société dans Northbridge et dans OdysseyRe à 61,2 % (60,2 % au 31 décembre 2007) et à 66,4 % (61,0 % au 31 décembre 2007), respectivement, et ont réduit de 14,5 \$ (4,5 \$ au deuxième trimestre) et de 212,1 \$ (134,9 \$ au deuxième trimestre) la part des actionnaires sans contrôle au 30 juin 2008, respectivement.

5. Titres vendus à découvert et opérations sur dérivés

	30 juin 2009			
	Coût	Montant notionnel	Juste valeur	
			Actifs	Passifs
Contrats sur titres de capitaux propres				
Swaps sur rendement total - Positions à découvert.....	–	80,8	–	12,1
Swaps sur rendement total - Positions à couvert.....	–	274,9	26,1	5,3
Bons de souscription	10,0	75,3	126,6	–
Options d'achat sur indice S&P 500.....	–	–	–	–
Contrats de crédit				
Swaps sur défaillance.....	114,8	5 812,4	158,4	–
Bons de souscription	15,8	340,2	0,7	–
Contrats de change à terme	–	–	7,4	33,4
Autres.....	–	–	7,0	0,5
Total.....			326,2	51,3
	31 décembre 2008			
	Coût	Montant notionnel	Juste valeur	
			Actifs	Passifs
Contrats sur titres de capitaux propres				
Swaps sur rendement total - Positions à découvert	–	1,3	–	–
Swaps sur rendement total - Positions à couvert	–	–	–	–
Bons de souscription	–	–	–	–
Options d'achat sur indice S&P 500.....	0,1	518,4	–	–
Contrats de crédit				
Swaps sur défaillance.....	161,5	8 873,0	415,0	–
Bons de souscription	19,2	342,6	0,6	–
Contrats de change à terme	–	–	39,4	20,1
Autres.....	–	–	0,5	9,3
Total.....			455,5	29,4

La juste valeur des dérivés en situation de gain est présentée, au bilan consolidé, dans les dérivés et autres actifs investis, dans les placements de portefeuille ainsi que dans l'encaisse, les placements à court terme et les titres négociables de la société mère. La juste valeur des dérivés en situation de perte et les obligations d'achat de titres vendus à découvert sont présentées, au bilan consolidé, dans les obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés. Les swaps sur rendement total d'actions et d'indices boursiers de la société renferment des dispositions de révision contractuelle qui obligent les contreparties à régler au comptant, sur une base trimestrielle, toute variation de la valeur de marché survenue depuis le règlement précédent. Tout montant versé pour régler des variations défavorables de la valeur de marché, et à l'inverse, celui reçu en guise de règlement de variations favorables de cette valeur sont constatés par la société comme des gains ou pertes nets sur placements à l'état consolidé des résultats. Si la date de révision contractuelle d'un contrat ne correspond pas à celle du bilan, la société constate des gains ou pertes nets supplémentaires à l'état consolidé des résultats afin d'ajuster la valeur comptable de l'actif ou du passif dérivé et associé à chaque contrat de swap sur rendement total et ainsi de refléter sa juste valeur à la date du bilan. Les règlements définitifs en espèces des swaps sur rendement total sont comptabilisés dans les gains ou pertes nets sur placements, déduction faite de toute variation de la valeur de marché non réalisée depuis la dernière date de révision trimestrielle. Les swaps sur rendement total n'exigent aucun investissement initial net, et à leur entrée en vigueur, leur juste valeur est de néant.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a dénoué ses positions à découvert antérieures sur SPDR et actions ordinaires cotées et a remplacé la quasi-totalité de ces placements par des swaps sur rendement total d'indices boursiers et des swaps sur rendement total d'actions. Toujours en 2008, la société a augmenté ses positions à découvert liées à des swaps sur rendement total d'actions et d'indices boursiers.

Au 30 juin 2009, la juste valeur, comprise dans les placements de portefeuille et dans l'encaisse, les placements à court terme et les titres négociables de la société de portefeuille, des actifs cédés en garantie d'obligations au titre de swaps sur rendement total s'établissait à 39,3 \$ (28,0 \$ au 31 décembre 2008), dont une tranche de néant (3,9 \$ au 31 décembre 2008) était de l'encaisse soumise à restrictions; le reste, bien que cédé en garantie, pouvant être remplacé par des actifs similaires.

La société détient des swaps sur défaillance liés à différents émetteurs dans les secteurs bancaires et de l'assurance de l'industrie des services financiers. Ces swaps servent de couverture économique contre la baisse de la juste valeur des actifs financiers de la société. La durée résiduelle moyenne de ces swaps sur défaillance est de 2,9 ans (3,3 ans au 31 décembre 2008) et leur montant notionnel et leur juste valeur sont indiqués dans le tableau précédent. En règle générale, au fur à mesure que la durée résiduelle moyenne d'un contrat diminue, sa juste valeur (exclusion faite de l'incidence des différentiels de taux) baisse aussi. La prime initiale versée pour chaque contrat de swap sur défaillance est constatée comme un actif dérivé et est ajustée par la suite au titre des variations de la valeur de marché non réalisée du contrat à la date de chaque bilan. De telles variations sont inscrites en tant que gains ou pertes nets sur placements dans l'état consolidé des résultats à la date de chaque bilan, et un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif dérivé.

Au deuxième trimestre de 2009, la société a vendu des swaps sur défaillance d'un montant notionnel de 140,3 \$ (855,0 \$ en 2008) pour un produit de 8,6 \$ (190,0 \$ en 2008), et elle a constaté des pertes nettes de 0,3 \$ (des gains nets de 22,8 \$ en 2008) à la vente de ces swaps ainsi que des pertes nettes à l'évaluation à la valeur de marché de 81,7 \$ (7,0 \$ en 2008). Durant le premier semestre de 2009, la société a vendu des swaps sur défaillance d'un montant notionnel de 3 042,9 \$ (4 685,0 \$ en 2008) pour un produit de 231,6 \$ (1 075,0 \$ en 2008), et elle a constaté des gains nets de 46,2 \$ (317,0 \$ en 2008) à la vente de ces swaps ainsi que des pertes nettes à l'évaluation à la valeur de marché de 71,8 \$ (des gains de 384,0 \$ en 2008). Par suite de ses ventes de contrats de swap sur défaillance dans les six premiers mois de 2009 et de 2008, la société a contrepassé toute variation de la valeur de marché non réalisée qu'elle avait constatée depuis l'entrée en vigueur des contrats et a inscrit le montant réel du règlement en espèces final dans les gains ou pertes nets sur placements figurant à l'état consolidé des résultats.

La société s'efforce de limiter le risque associé aux contreparties grâce aux modalités des ententes qu'elle négocie avec les contreparties aux swaps sur défaillance et aux swaps sur rendement total et selon lesquelles les contreparties à ces opérations sont tenues par contrat de déposer des fonds ou des titres gouvernementaux dans des comptes de garantie en faveur de la société pour un montant lié à la juste valeur des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total. Au 30 juin 2009, la juste valeur de ces garanties, composées en totalité de titres gouvernementaux, s'élevait à 96,6 \$ (285,1 \$ au 31 décembre 2008) et comprenait une tranche de 22,5 \$ (107,6 \$ au 31 décembre 2008) que la société avait le droit de vendre ou de redonner en garantie et une tranche de 74,1 \$ (177,5 \$ au 31 décembre 2008) qu'elle n'avait pas le droit de vendre ou de redonner en garantie. Le montant des garanties que les contreparties doivent déposer fluctue en fonction de la juste valeur des contrats dérivés sous-jacents.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence des placements classés ou désignés comme étant détenus à des fins de transaction sur les gains ou pertes nets sur placements inscrits à l'état consolidé des résultats. La colonne « Autres » comprend principalement des bons de souscription et des contrats à terme standardisés. Les positions sur actions ordinaires et sur indices boursiers comprennent des positions sur titres vendus à découvert, des swaps sur rendement total et des options d'achat d'indices boursiers.

	Classés comme étant détenus à des fins de transaction				Désignés comme étant détenus à des fins de transaction			
	Positions à découvert sur actions ordinaires et indices boursiers	Swaps sur défaillance	Contrats de change à terme	Autres	Total	Obligations privilégiées	Actions ordinaires et privilégiées	Total
Trimestre terminé le 30 juin 2009								
Gains (pertes) réalisés depuis la passation du contrat jusqu'à ce jour sur les positions dénouées au cours de la période	(45,8)	7,4	24,9	(5,4)	(18,9)	1,6	0,6	2,2
(Gains) pertes à l'évaluation à la valeur de marché constatés dans les périodes antérieures sur les positions dénouées au cours de la période	74,1	(7,7)	(42,4)	(14,1)	9,9	(5,2)	–	(5,2)
Gains (pertes) à l'évaluation à la valeur de marché sur les positions ouvertes à la fin de la période ...	8,7	(81,7)	(15,9)	108,3	19,4	220,4	19,8	240,2
Gains nets (pertes nettes)	37,0	(82,0)	(33,4)	88,8	10,4	216,8	20,4	237,2

Trimestre terminé le 30 juin 2008								
Gains (pertes) réalisés depuis la passation du contrat jusqu'à ce jour sur les positions dénouées au cours de la période	(121,1)	167,3	–	(13,1)	33,1	–	–	–
(Gains) pertes à l'évaluation à la valeur de marché constatés dans les périodes antérieures sur les positions dénouées au cours de la période	(54,9)	(144,5)	–	14,3	(185,1)	–	–	–
Gains (pertes) à l'évaluation à la valeur de marché sur les positions ouvertes à la fin de la période ...	187,5	(7,0)	(1,4)	(1,1)	178,0	1,4	–	1,4
Gains nets (pertes nettes)	11,5	15,8	(1,4)	0,1	26,0	1,4	–	1,4

	Classés comme étant détenus à des fins de transaction				Désignés comme étant détenus à des fins de transaction			
	Positions à découvert sur actions ordinaires et indices boursiers	Swaps sur défaillance	Contrats de change à terme	Autres	Total	Obligations privilégiées	Actions ordinaires et privilégiées	Total
Semestre terminé le 30 juin 2009								
Gains (pertes) réalisés depuis la passation du contrat jusqu'à ce jour sur les positions dénouées au cours de la période	(41,3)	185,4	24,9	(30,7)	138,3	5,5	2,2	7,7
(Gains) pertes à l'évaluation à la valeur de marché constatés dans les périodes antérieures sur les positions dénouées au cours de la période	0,1	(139,2)	(36,8)	12,3	(163,6)	3,9	–	3,9
Gains (pertes) à l'évaluation à la valeur de marché sur les positions ouvertes à la fin de la période ...	11,6	(71,8)	(11,3)	118,7	47,2	312,0	19,3	331,3
Gains nets (pertes nettes)	(29,6)	(25,6)	(23,2)	100,3	21,9	321,4	21,5	342,9

Semestre terminé le 30 juin 2008								
Gains (pertes) réalisés depuis la passation du contrat jusqu'à ce jour sur les positions dénouées au cours de la période	67,3	958,1	–	(1,7)	1 023,7	(0,2)	–	(0,2)
(Gains) pertes à l'évaluation à la valeur de marché constatés dans les périodes antérieures sur les positions dénouées au cours de la période	93,1	(641,1)	–	0,1	(547,9)	0,1	–	0,1
Gains (pertes) à l'évaluation à la valeur de marché sur les positions ouvertes à la fin de la période ...	200,6	384,0	5,3	(1,5)	588,4	22,4	–	22,4
Gains nets (pertes nettes)	361,0	701,0	5,3	(3,1)	1 064,2	22,3	–	22,3

6. Dette des filiales, dette à long terme, autres obligations à long terme et capitaux propres

Le 28 avril 2009, la société a acheté un montant en capital de 8,8 \$ de ses titres privilégiés de fiducie en échange d'une contrepartie en espèces de 5,5 \$.

À l'échéance, le 28 janvier 2009, la société a remboursé l'encours de 12,8 \$ de son emprunt garanti, à 6,15 %.

Aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la société a racheté aux fins d'annulation 18 700 actions à droit de vote subalterne au cours du deuxième trimestre de 2009 (86 301 en 2008) au coût net de 4,6 \$ (21,4 \$ en 2008), dont une tranche de 2,3 \$ (10,5 \$ en 2008) a été imputée aux bénéfices non répartis. Dans le premier semestre de 2009, la société a racheté aux fins d'annulation 28 700 actions à droit de vote subalterne (216 901 en 2008) au coût net de 6,8 \$ (56,9 \$ en 2008), dont une tranche de 3,2 \$ (29,5 \$ en 2008) a été imputée aux bénéfices non répartis.

Le 16 juin 2008, Crum & Forster Holdings Corp. (« Crum & Forster ») a remboursé la totalité de ses billets de premier rang non garantis, à 10,375 %, d'un montant en capital de 4,3 \$ et échéant le 15 juin 2013 qui étaient en circulation pour une contrepartie en espèces de 4,5 \$.

Le 16 juin 2008, Cunningham Lindsey a remboursé l'encours de 125,0 \$ CA de ses débetures de série B non garanties, à 7,0 %, qui venaient à échéance à cette date. Cette opération a réduit de 118,6 \$ les emprunts de filiales, déduction faite de la tranche de 8,1 \$ de ces débetures détenue par la société.

Le 12 juin 2008, la société a racheté aux fins d'annulation 750 000 et 500 000 actions privilégiées de série A et B, respectivement. La société a versé 18,3 \$ afin de racheter des actions privilégiées de série A ayant un capital déclaré de 12,8 \$ (18,8 \$ CA) et 12,2 \$ afin de racheter des actions privilégiées de série B ayant un capital déclaré de 8,5 \$ (12,5 \$ CA). Ces opérations se sont traduites par l'imputation d'une charge de 9,2 \$ aux bénéfices non répartis, charge correspondant à l'excédent versé sur le capital déclaré des actions privilégiées rachetées, excédent découlant de la variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Le 15 avril 2008, la société a remboursé l'encours de 62,1 \$ de ses billets de premier rang non garantis, à 6,875 %, qui venaient à échéance à cette date.

Le 9 janvier 2008, la société a rappelé aux fins de rachat la totalité de ses débetures convertibles de premier rang, à 5,0 %, échéant le 15 juillet 2023. Le 13 février 2008, un montant en capital de 188,5 \$ de ces débetures a été converti par leurs porteurs en 886 888 actions à droit de vote subalterne de la société et celle-ci a versé un montant en espèces symbolique afin de racheter les débetures non converties et au titre des fractions d'actions. Cette conversion a été comptabilisée de la façon suivante : une augmentation de 192,3 \$ des actions ordinaires, d'une part, et une diminution de la dette à long terme de 134,4 \$ et une réduction des autres éléments du capital d'apport de 57,9 \$, d'autre part.

Au 30 juin 2009, la juste valeur estimative de la dette à long terme de la société était de 1 647,5 \$ (1 459,8 \$ au 31 décembre 2008), comparativement à une valeur comptable de 1 748,6 \$ (1 758,7 \$ au 31 décembre 2008).

Au 30 juin 2009, la juste valeur estimative des autres obligations à long terme de la société était de 173,4 \$ (181,2 \$ au 31 décembre 2008), comparativement à une valeur comptable de 176,1 \$ (187,7 \$ au 31 décembre 2008).

Northbridge dispose d'une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximal de 50,0 \$ CA et d'une durée de cinq ans que lui a consentie une banque à charte canadienne. Cette facilité arrive à échéance en 2012. Au 30 juin 2009, un montant de 1,5 \$ CA avait été prélevé sur cette facilité de crédit et la totalité de ce montant servait au soutien de lettres de crédit. OdysseyRe dispose d'une facilité de crédit de 200,0 \$ d'une durée de cinq ans auprès d'un syndicat financier de prêteurs. Cette facilité arrive à échéance en 2012. Au 30 juin 2009, un montant de 56,5 \$ avait été prélevé sur cette facilité de crédit et la totalité de ce montant servait au soutien de lettres de crédit.

7. Commutations importantes

Le 26 juin 2008, Crum & Forster a commuté un contrat de réassurance en excédent des pertes. Par suite de cette commutation, Crum & Forster a reçu un produit en espèces de 302,5 \$ et a constaté une diminution de 386,7 \$ du montant à recouvrer de réassureurs ainsi qu'une charge hors trésorerie avant impôts de 84,2 \$ dans les états financiers consolidés.

8. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Les soldes liés à chaque élément du cumul des autres éléments du résultat étendu s'établissent comme suit :

	30 juin 2009			31 décembre 2008		
	Montant avant impôts	(Charge) économie d'impôts	Montant après impôts	Montant avant impôts	(Charge) économie d'impôts	Montant après impôts
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente						
Obligations	223,1	(76,3)	146,8	133,5	(41,8)	91,7
Actions ordinaires et autres	416,7	(106,9)	309,8	(199,7)	55,7	(144,0)
	639,8	(183,2)	456,6	(66,2)	13,9	(52,3)
Écart de conversion	29,3	(9,5)	19,8	(32,4)	(23,1)	(55,5)
	669,1	(192,7)	476,4	(98,6)	(9,2)	(107,8)

9. Impôts sur les bénéfices

Les taux d'imposition effectifs de 27,5 % et de 24,4 % inhérents aux charges d'impôts de 122,1 \$ et de 91,2 \$ inscrites pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2009, respectivement, diffèrent du taux d'imposition de la société prévu par la loi, soit 33,0 %, en raison surtout de l'incidence des revenus de placement non imposables du groupe assujetti à l'impôt aux États-Unis (incluant les revenus de dividendes et d'intérêts sur les placements en obligations émises par des États et des municipalités de ce pays) et du bénéfice dégagé dans des territoires où le taux d'imposition des sociétés est inférieur à celui prévu par la loi qui s'applique à la société et où l'économie afférente aux pertes fiscales cumulatives n'est pas constatée. Ces facteurs sont atténués par les impôts exigés pour les gains de change non réalisés sur les titres de créance de la société qui sont négociés dans le public.

Le taux d'imposition effectif inhérent à l'économie d'impôts de 66,6 \$ et à la charge d'impôts de 313,5 \$ qui ont été inscrites pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2008, respectivement, diffère du taux d'imposition de la société prévu par la loi, soit 33,5 %, en raison du bénéfice dégagé dans des territoires où le taux d'imposition des sociétés est inférieur à celui prévu par la loi qui s'applique à la société et où l'économie afférente aux pertes fiscales cumulatives n'est pas constatée, et aussi d'une contrepassation, au deuxième trimestre, de 23,3 \$ d'impôts sur les bénéfices par suite de la conclusion d'un examen, par l'Agence du revenu du Canada, de documents fiscaux produits au Canada par Fairfax en rapport avec une déclaration de revenus modifiée pour l'année d'imposition 2002.

10. Éventualités

Citations à comparaître délivrées par la SEC

Le 7 septembre 2005, la société a annoncé la réception d'une citation à comparaître provenant de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») dans laquelle cette dernière demande que soient produits des documents concernant toute opération à l'égard de produits d'assurance ou de réassurance non traditionnels conclue par les entités faisant partie du groupe consolidé et tout produit d'assurance et de réassurance non traditionnel offert par les entités faisant partie de ce groupe. Le 26 septembre 2005, la société a annoncé la réception d'une autre citation à comparaître provenant de la SEC dans le cadre de son enquête à l'égard de ces produits d'atténuation des pertes, dans laquelle cette dernière demande que soient produits des documents concernant toute opération à l'égard des titres de la société, la rémunération versée pour ces opérations et le volume des opérations ou le cours de ces titres. La société avait annoncé, le 24 juin 2005, que sa filiale Fairmont avait reçu une citation à comparaître de la SEC, dans laquelle cette dernière demandait que soient produits des documents concernant toute opération sur des produits d'assurance non traditionnels conclue avec General Re Corporation ou des sociétés affiliées de celle-ci. Le bureau du procureur des États-Unis pour le Southern District de New York examine les documents transmis à la SEC et participe à l'enquête à ce sujet. La société et son chef de la direction, M. Prem Watsa, ont reçu des citations à comparaître de la SEC en lien avec la réponse à une question posée le 10 février 2006 lors de la conférence téléphonique pour les investisseurs et concernant la revue des contrats de réassurance limitée de la société. La société collabore pleinement avec les autorités eu égard à ces demandes.

Le 25 juin 2009, la société a annoncé que le bureau régional de New York de la SEC l'avait informée que son enquête sur Fairfax était terminée et qu'il n'entendait pas recommander l'imposition de mesures coercitives par la SEC.

Poursuites

- a) En 2006, plusieurs poursuites ont été déposées contre Fairfax et certains de ses dirigeants et administrateurs devant le tribunal de district des États-Unis pour le Southern District de New York, pour lesquelles les demandeurs cherchaient à obtenir la certification de leur action comme recours collectif. Le tribunal a ordonné le regroupement des diverses actions en instance et autorisé la requête unique restante en nomination à titre de demandeurs principaux. Le tribunal a également publié des ordonnances approuvant la stipulation pour l'échéancier déposée par les parties à la poursuite consolidée. Le 8 février 2007, les demandeurs principaux ont déposé une plainte consolidée modifiée (la « plainte consolidée modifiée ») dans laquelle ils tentent de représenter un groupe composé de tous les acheteurs de titres de Fairfax entre le 21 mai 2003 et le 22 mars 2006 inclusivement. Dans la plainte consolidée modifiée, les demandeurs nomment comme défendeurs Fairfax et certains de ses dirigeants et administrateurs, OdysseyRe et les vérificateurs de Fairfax. Selon ce qui est allégué dans la plainte consolidée modifiée, les défendeurs auraient enfreint les lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières en commettant des inexactitudes importantes ou en omettant de communiquer de l'information importante au sujet, notamment, des actifs, des résultats, des pertes, de la situation financière et du contrôle interne financier de Fairfax et d'OdysseyRe. Dans la plainte consolidée modifiée, les demandeurs réclament, entre autres, la certification du groupe putatif, des dommages-intérêts compensatoires non précisés (y compris des intérêts), une restitution monétaire non précisée, des mesures extraordinaires, équitables ou injonctives non précisées et le remboursement des frais (y compris des honoraires d'avocat raisonnables). Ces poursuites en sont toujours au stade préliminaire. En vertu de la stipulation pour l'échéancier, les divers défendeurs ont déposé leurs requêtes respectives en vue du rejet de la plainte consolidée modifiée, les principaux demandeurs ont déposé leurs oppositions à ces dernières, les défendeurs ont produit leurs réponses à ces oppositions, et les requêtes en vue du rejet ont été défendues devant le tribunal en décembre 2007. Le tribunal n'a pas encore prononcé de jugement à l'égard de ces requêtes. L'issue finale des litiges est incertaine et, si les demandeurs dans cette action consolidée obtiennent gain de cause, les défendeurs pourraient encourir des dommages-intérêts importants et pouvant à leur tour avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de Fairfax. Cette action consolidée pourrait exiger l'attention vigilante de la direction, ce qui pourrait la détourner des activités de la société. En outre, la publicité négative entourant cette affaire risque d'avoir une incidence défavorable importante sur la société. Les conséquences éventuelles mentionnées ci-dessus, ou la crainte que l'une d'elles se produise, pourraient avoir des effets néfastes sur le cours des titres de la société. Fairfax, OdysseyRe et les dirigeants et administrateurs nommés ont l'intention de contester vigoureusement cette action consolidée, et les états financiers de la société ne comprennent aucune provision pour pertes à cet égard.
- b) Le 26 juillet 2006, Fairfax a déposé une action en dommages-intérêts de 6 G\$ contre un certain nombre de défendeurs qui, selon les allégations de la plainte (modifiées par la suite), auraient commis un délit de manipulation de cours mettant en cause des actions de Fairfax. La plainte, déposée auprès de la cour supérieure du comté de Morris, au New Jersey, allègue des violations de diverses lois de cet État, notamment celle intitulée *Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act*, en vertu de laquelle des dommages-intérêts au montant triplé pourraient être accordés. Les défendeurs ont obtenu que cette action soit entendue par le tribunal du district du New Jersey, mais à la suite de quoi Fairfax a déposé une requête visant le renvoi de l'action devant la cour supérieure du comté de Morris, au New Jersey. La plupart des défendeurs ont déposé des requêtes en vue du rejet de la plainte, qui ont toutes été rejetées au cours d'audiences tenues en septembre 2007. En octobre 2007, les défendeurs ont déposé une requête d'autorisation de porter en appel cette décision auprès de la chambre d'appel concernant le rejet de leurs requêtes. En décembre 2007, cette requête d'autorisation de porter en appel cette décision a été rejetée. Par la suite, deux des défendeurs ont déposé une requête demandant de porter en appel certaines questions auprès de la Cour suprême du New Jersey. Cette dernière requête d'autorisation a été rejetée en février 2008. En décembre 2007, deux défendeurs, qui se sont ajoutés à l'action après son dépôt initial, ont déposé des requêtes en vue du rejet des plaintes contre eux. Ces requêtes ont été accordées en février 2008, et Fairfax a été autorisée à présenter à nouveau sa requête contre ces deux défendeurs. Fairfax a déposé une plainte modifiée en mars 2008 dans laquelle elle émettait des revendications contre ces défendeurs. Ces derniers ont déposé une requête demandant le rejet de la plainte modifiée, requête qui a été rejetée en août 2008. En septembre 2008, ces deux défendeurs ont déposé une demande reconventionnelle contre Fairfax et des procédures de mise en cause contre certains dirigeants de Fairfax, OdysseyRe, les conseillers juridiques externes de Fairfax et PricewaterhouseCoopers. Fairfax n'a pas encore répondu à cette demande reconventionnelle. En décembre 2007, un défendeur a déposé une demande reconventionnelle contre Fairfax. La requête de Fairfax demandant le rejet de cette demande a été rejetée en août 2008. Fairfax a l'intention de contester vigoureusement ces demandes reconventionnelles. En septembre 2008, le tribunal a accordé une requête de jugement sommaire présentée par deux défendeurs et a rejeté les plaintes de Fairfax contre ces défendeurs sous réserve de tous droits. L'enquête préalable se poursuit. L'issue finale de ces litiges est incertaine et les états financiers de la société ne comprennent aucune provision pour pertes à cet égard.

11. Bénéfice par action

Le bénéfice net par action est calculé dans le tableau suivant en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice net	275,4	27,6	215,0	659,4
Dividendes sur les actions privilégiées	(2,1)	(2,9)	(3,8)	(6,1)
Excédent sur la valeur attribuée des actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation.....	–	(9,2)	–	(9,2)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires – de base	273,3	15,5	211,2	644,1
Intérêts débiteurs sur la dette convertible, déduction faite des impôts.....	–	–	–	0,3
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires – dilué	273,3	15,5	211,2	644,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base.....	17 466 016	18 415 457	17 475 156	18 261 418
Effet des actions dilutives				
Dette convertible	–	–	–	209 539
Options sur actions rachetées acquises.....	98 097	91 077	97 864	90 551
Total de l'effet des actions dilutives	98 097	91 077	97 864	300 090
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué.....	17 564 113	18 506 534	17 573 020	18 561 508
Bénéfice net par action ordinaire – de base.....	15,65 \$	0,84 \$	12,09 \$	35,27 \$
Bénéfice net par action ordinaire – dilué.....	15,56 \$	0,84 \$	12,02 \$	34,72 \$

Le 13 février 2008, les débetures convertibles de premier rang, à 5 %, échéant le 15 juillet 2023 de la société ont été converties par leurs porteurs en 886 888 actions à droit de vote subalterne, actions qui ont été prises en compte de façon pondérée dans le calcul du bénéfice de base par action. Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à la conversion des débetures ont été prises en compte de façon pondérée dans le calcul du bénéfice dilué par action pour 2008, et ce, depuis le début de 2008 jusqu'à la date de conversion.

12. Gestion du capital

La structure de gestion du capital de la société vise avant tout à protéger ses titulaires de police et ensuite ses porteurs d'obligations et enfin à optimiser le rendement pour ses actionnaires. Une gestion efficace du capital comprend des mesures visant à le maintenir au-dessus des niveaux réglementaires minimaux, au-dessus des niveaux requis pour satisfaire les exigences de notation du crédit et de solidité financière, et au-dessus des niveaux de gestion des risques déterminés et calculés à l'interne. Au 30 juin 2009, le capital total, soit les capitaux propres et la part des actionnaires sans contrôle, s'établissait à 6 639,3 \$, contre 6 351,6 \$ au 31 décembre 2008. La société gère son capital selon les mesures financières et les ratios suivants :

	30 juin 2009	31 décembre 2008
Encaisse, placements à court terme et titres négociables de la société de portefeuille, déduction faite des obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	862,7	1 555,0
Dette – société de portefeuille	858,3	869,6
Dette – filiales.....	899,9	910,2
Autres obligations à long terme – société de portefeuille	176,1	187,7
Dette totale.....	1 934,3	1 967,5
Dette nette.....	1 071,6	412,5
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	5 510,7	4 866,3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés.....	102,5	102,5
Part des actionnaires sans contrôle	1 026,1	1 382,8
Total des capitaux propres et de la part des actionnaires sans contrôle.....	6 639,3	6 351,6
Ratio dette nette–total des capitaux propres et de la part des actionnaires sans contrôle.....	16,1 %	6,5 %
Ratio dette nette–capital total net ¹⁾	13,9 %	6,1 %
Ratio dette totale–capital total ²⁾	22,6 %	23,7 %
Couverture des intérêts ³⁾	5,9 x	16,4 x

1) La société calcule le capital total net comme étant la somme du total des capitaux propres, de la part des actionnaires sans contrôle et de la dette nette.

2) La société calcule le capital total comme étant la somme du total des capitaux propres, de la part des actionnaires sans contrôle et de la dette totale.

3) La société calcule la couverture des intérêts comme étant la somme du bénéfice (de la perte) d'exploitation avant les impôts sur les bénéfices et les intérêts débiteurs divisée par les intérêts débiteurs.

13. Gestion des risques financiers

La société applique une approche globale aux fins de la détection, de l'appréciation, de la surveillance et de la gestion des risques auxquels toutes ses activités sont exposées. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont les risques de souscription, de crédit, de marché et de liquidité, tel qu'il est indiqué à la note 18 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Le degré d'exposition de la société à ces risques et la structure de surveillance, d'évaluation et de gestion de ces risques n'ont pas subi de changements importants, exception faite de ceux indiqués à la rubrique traitant de la gestion des risques du rapport de gestion que renferme le rapport intermédiaire de la société pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009.

14. Informations sectorielles

La société est une société de portefeuille de services financiers qui, par l'entremise de ses filiales, est active dans les assurances IARD, sur une base d'assurance directe et de réassurance, ainsi que dans la liquidation de sinistres. La totalité des actifs de Polish Re (170,2 \$ au 30 juin 2009) ont été inclus dans le secteur Réassurance – Autres à compter de la date d'acquisition de celle-ci, soit le 7 janvier 2009. Au 30 juin 2009, il ne s'était produit aucun autre changement important dans les actifs identifiables par secteur isolable, comparativement au 31 décembre 2008. Le secteur isolable Autres regroupe les produits et les charges de Ridley depuis son acquisition le 4 novembre 2008.

Les tableaux suivants présentent une analyse du bénéfice net par secteur isolable pour les trimestres et semestres terminés les 30 juin.

Trimestre terminé le 30 juin 2009

	Assurance			Réassurance		Activités poursui- vies	Liqui- dation de sinistres	Autres	Siège social et autres	Élimi- nations et ajuste- ments	Données conso- lidées
	North- bridge	Crum & Forster	Fairfax Asia	OdysseyRe	Autres						
Primes nettes acquises	235,6	200,3	29,7	480,5	144,1	1 090,2	-	-	-	-	1 090,2
Frais liés à la souscription	(247,7)	(205,0)	(27,6)	(463,9)	(128,7)	(1 072,9)	-	-	-	-	(1 072,9)
Bénéfice (perte) technique	(12,1)	(4,7)	2,1	16,6	15,4	17,3	-	-	-	-	17,3
Revenu d'intérêts	27,4	21,7	2,3	68,0	8,5	127,9	12,9	-	0,8	-	141,6
Dividendes	6,7	9,8	1,8	13,2	0,4	31,9	3,7	-	4,2	-	39,8
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations, à la valeur de consolidation	-	3,8	(2,2)	6,6	0,2	8,4	-	-	(3,3)	-	5,1
Frais liés aux placements	(1,5)	(3,1)	(0,7)	(5,4)	(1,0)	(11,7)	(2,5)	-	(0,4)	12,6	(2,0)
Intérêts et dividendes	32,6	32,2	1,2	82,4	8,1	156,5	14,1	-	1,3	12,6	184,5
Autres											
Produits	-	-	-	-	-	-	0,3	130,5	12,6	(12,6)	130,8
Charges	-	-	-	-	-	-	(22,6)	(132,8)	-	-	(155,4)
	-	-	-	-	-	-	(22,3)	(2,3)	12,6	(12,6)	(24,6)
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments suivants :	20,5	27,5	3,3	99,0	23,5	173,8	(8,2)	(2,3)	13,9	-	177,2
Gains nets (pertes nettes) sur placements	51,7	51,9	9,3	112,9	(11,3)	214,5	42,0	-	73,3	0,2	330,0
Intérêts débiteurs	-	(7,0)	-	(7,8)	(1,2)	(16,0)	-	(0,2)	(21,5)	-	(37,7)
Frais généraux du siège social et autres frais	(1,8)	(0,8)	(0,6)	(5,9)	(1,6)	(10,7)	-	-	(15,2)	-	(25,9)
Bénéfice (perte) avant impôts	70,4	71,6	12,0	198,2	9,4	361,6	33,8	(2,5)	50,5	0,2	443,6
Impôts sur les bénéfices											(122,1)
Part des actionnaires sans contrôle											(46,1)
Bénéfice net											<u>275,4</u>

Trimestre terminé le 30 juin 2008

	Assurance			Réassurance		Activités poursuivies	Liquidation de sinistres	Autres	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	Données consolidées
	North-bridge	Crum & Forster	Fairfax Asia	OdysseyRe	Autres						
Primes nettes acquises	277,2	262,9	21,6	515,6	48,4	1 125,7	-	-	-	-	1 125,7
Frais liés à la souscription	(276,7)	(341,6)	(16,1)	(508,8)	(47,5)	(1 190,7)	-	-	-	-	(1 190,7)
Bénéfice (perte) technique	0,5	(78,7)	5,5	6,8	0,9	(65,0)	-	-	-	-	(65,0)
Revenu d'intérêts	27,4	24,3	1,4	63,2	6,3	122,6	18,4	-	11,7	-	152,7
Dividendes	5,2	5,2	0,4	5,2	-	16,0	2,7	-	(4,4)	-	14,3
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations, à la valeur de consolidation	-	2,9	(2,4)	(2,1)	(0,8)	(2,4)	(0,5)	-	1,9	-	(1,0)
Frais liés aux placements	(2,6)	(4,4)	(0,3)	(9,1)	(0,1)	(16,5)	(3,9)	-	(0,4)	19,5	(1,3)
Intérêts et dividendes	30,0	28,0	(0,9)	57,2	5,4	119,7	16,7	-	8,8	19,5	164,7
Autres											
Produits	-	-	-	-	-	-	0,5	-	19,5	(19,5)	0,5
Charges	-	-	-	-	-	-	(25,1)	-	-	-	(25,1)
	-	-	-	-	-	-	(24,6)	-	19,5	(19,5)	(24,6)
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments suivants :	30,5	(50,7)	4,6	64,0	6,3	54,7	(7,9)	-	28,3	-	75,1
Gains nets (pertes nettes) sur placements	(152,4)	9,2	-	50,7	(3,6)	(96,1)	26,9	-	27,1	(5,3)	(47,4)
Intérêts débiteurs	-	(7,4)	-	(8,4)	-	(15,8)	-	-	(23,7)	-	(39,5)
Frais généraux du siège social et autres frais	(3,5)	0,4	(0,7)	(4,0)	-	(7,8)	-	-	(28,2)	-	(36,0)
Bénéfice (perte) avant impôts	(125,4)	(48,5)	3,9	102,3	2,7	(65,0)	19,0	-	3,5	(5,3)	(47,8)
Impôts sur les bénéfices											66,6
Part des actionnaires sans contrôle											8,8
Bénéfice net											27,6

Semestre terminé le 30 juin 2009

	Assurance			Réassurance		Activités poursuivies	Liquidation de sinistres	Autres	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	Données consolidées
	North-bridge	Crum & Forster	Fairfax Asia	OdysseyRe	Autres						
Primes nettes acquises	464,4	407,7	52,1	950,5	335,8	2 210,5	-	-	-	-	2 210,5
Frais liés à la souscription	(480,6)	(412,0)	(48,2)	(917,6)	(319,7)	(2 178,1)	-	-	-	-	(2 178,1)
Bénéfice (perte) technique	(16,2)	(4,3)	3,9	32,9	16,1	32,4	-	-	-	-	32,4
Revenu d'intérêts	46,4	46,6	3,9	129,2	18,8	244,9	25,6	-	1,9	-	272,4
Dividendes	12,8	21,4	2,5	30,0	1,0	67,7	6,6	-	9,3	-	83,6
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations, à la valeur de consolidation	(0,2)	1,9	1,2	2,4	0,2	5,5	-	-	(1,5)	-	4,0
Frais liés aux placements	(3,9)	(5,6)	(1,0)	(9,6)	(2,0)	(22,1)	(5,3)	-	(0,5)	23,5	(4,4)
Intérêts et dividendes	55,1	64,3	6,6	152,0	18,0	296,0	26,9	-	9,2	23,5	355,6
Autres											
Produits	-	-	-	-	-	-	0,5	271,3	23,5	(23,5)	271,8
Charges	-	-	-	-	-	-	(55,1)	(267,9)	-	-	(323,0)
	-	-	-	-	-	-	(54,6)	3,4	23,5	(23,5)	(51,2)
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments suivants :	38,9	60,0	10,5	184,9	34,1	328,4	(27,7)	3,4	32,7	-	336,8
Gains nets (pertes nettes) sur placements	20,1	68,0	13,3	102,1	(23,0)	180,5	35,6	-	(38,7)	(0,4)	177,0
Intérêts débiteurs	-	(13,9)	-	(15,9)	(2,7)	(32,5)	-	(0,7)	(43,1)	-	(76,3)
Frais généraux du siège social et autres frais	(8,1)	(1,6)	(2,0)	(9,2)	(3,0)	(23,9)	-	-	(40,5)	-	(64,4)
Bénéfice (perte) avant impôts	50,9	112,5	21,8	261,9	5,4	452,5	7,9	2,7	(89,6)	(0,4)	373,1
Impôts sur les bénéfices											(91,2)
Part des actionnaires sans contrôle											(66,9)
Bénéfice net											215,0

Semestre terminé le 30 juin 2008

	Assurance			Réassurance		Activités poursui- vies	Liquidation de sinistres	Autres	Siège social et autres	Élimi- nations et ajuste- ments	Données consoli- dées
	North- bridge	Crum & Forster	Fairfax Asia	Odyssey Re	Autres						
Primes nettes acquises	557,1	534,7	38,2	1 027,0	84,0	2 241,0	-	-	-	-	2 241,0
Frais liés à la souscription	(546,5)	(636,1)	(29,7)	(1 012,4)	(78,5)	(2 303,2)	-	-	-	-	(2 303,2)
Bénéfice (perte) technique	10,6	(101,4)	8,5	14,6	5,5	(62,2)	-	-	-	-	(62,2)
Revenu d'intérêts	55,6	50,1	3,2	131,0	12,9	252,8	39,6	-	24,0	-	316,4
Dividendes	9,5	10,7	0,4	12,8	0,1	33,5	4,5	-	(5,6)	-	32,4
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations, à la valeur de consolidation	-	(9,5)	(0,6)	0,7	1,4	(8,0)	1,6	-	5,4	-	(1,0)
Frais liés aux placements	(5,2)	(7,6)	(0,5)	(15,2)	(1,2)	(29,7)	(5,6)	-	(0,9)	33,2	(3,0)
Intérêts et dividendes	59,9	43,7	2,5	129,3	13,2	248,6	40,1	-	22,9	33,2	344,8
Autres											
Produits	-	-	-	-	-	-	3,1	-	33,2	(33,2)	3,1
Charges	-	-	-	-	-	-	(52,4)	-	-	-	(52,4)
	-	-	-	-	-	-	(49,3)	-	33,2	(33,2)	(49,3)
Bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments suivants :	70,5	(57,7)	11,0	143,9	18,7	186,4	(9,2)	-	56,1	-	233,3
Gains nets (pertes nettes) sur placements	(29,8)	207,4	(3,4)	369,3	0,5	544,0	199,2	-	290,3	(8,4)	1 025,1
Intérêts débiteurs	-	(14,4)	-	(17,4)	-	(31,8)	-	-	(48,9)	-	(80,7)
Frais généraux du siège social et autres frais	(7,8)	(1,7)	(1,8)	(8,1)	-	(19,4)	-	-	(54,6)	-	(74,0)
Bénéfice (perte) avant impôts	32,9	133,6	5,8	487,7	19,2	679,2	190,0	-	242,9	(8,4)	1 103,7
Impôts sur les bénéfices											(313,5)
Part des actionnaires sans contrôle ...											(130,8)
Bénéfice net											659,4

Le tableau suivant présente un rapprochement du total des produits des secteurs isolables et des produits consolidés de la société pour les trimestres et semestres terminés les 30 juin.

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2009	2008	2009	2008
Produits des secteurs isolables				
Primes nettes acquises	1 090,2	1 125,7	2 210,5	2 241,0
Intérêts et dividendes	184,5	164,7	355,6	344,8
Autres produits des secteurs isolables	130,8	0,5	271,8	3,1
Gains nets (pertes nettes) sur placements	330,0	(47,4)	177,0	1 025,1
Total des produits consolidés	1 735,5	1 243,5	3 014,9	3 614,0

15. Rapprochement avec les PCGR des États-Unis

Les états financiers consolidés de la société ont été établis conformément aux PCGR du Canada, qui diffèrent à certains égards des PCGR applicables aux États-Unis, comme cela est expliqué à la note 20 afférente aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2008 de la société (sous réserve des modifications mentionnées ci-dessous).

Le tableau ci-après présente le bénéfice net et le résultat étendu établis conformément aux PCGR des États-Unis.

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice net selon les PCGR du Canada.....	275,4	27,6	215,0	659,4
Part des actionnaires sans contrôle selon les PCGR du Canada.....	46,1	(8,8)	66,9	130,8
Recouvrements de réassurance rétroactive.....	3,7	12,6	7,4	16,4
Comptabilisation à la valeur de consolidation.....	(13,0)	–	(5,8)	–
Rachat de titres de filiales – ajustements aux termes du SFAS 160 ⁱ⁾	(10,0)	–	(10,0)	–
Acquisitions par étapes de Northbridge - ajustements aux termes du SFAS 160 ⁱⁱ⁾	(6,0)	–	(6,0)	–
Autres différences.....	–	8,7	–	8,8
Incidences fiscales.....	3,7	(4,8)	1,4	(5,6)
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis.....	299,9	35,3	268,9	809,8
(Bénéfice net) perte attribuable à la part des actionnaires sans contrôle selon les PCGR des États-Unis.....	(46,1)	5,3	(69,1)	(134,3)
Bénéfice net attribuable à la société mère selon les PCGR des États-Unis.....	253,8	40,6	199,8	675,5
Bénéfice par action selon les PCGR des États-Unis.....	14,41	1,55	11,22	36,15
Bénéfice par action, après dilution, selon les PCGR des États-Unis.....	14,33	1,54	11,15	35,58
Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada.....	789,7	(48,4)	554,4	(135,9)
Part des actionnaires sans contrôle selon les PCGR du Canada.....	116,3	6,4	64,6	3,8
Acquisitions par étapes de Northbridge - ajustements aux termes du SFAS 160 ⁱⁱ⁾	(1,1)	–	(1,1)	–
Comptabilisation à la valeur de consolidation.....	3,0	–	3,0	–
Incidences fiscales.....	(2,1)	–	(2,1)	–
Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis.....	905,8	(42,0)	618,8	(132,1)
Autres éléments du résultat étendu attribuables à la part des actionnaires sans contrôle selon les PCGR des États-Unis.....	(116,3)	(6,4)	(64,6)	(3,8)
Autres éléments du résultat étendu attribuables à la société mère selon les PCGR des États-Unis.....	789,5	(48,4)	554,2	(135,9)
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis.....	299,9	35,3	268,9	809,8
Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis.....	905,8	(42,0)	618,8	(132,1)
Résultat étendu selon les PCGR des États-Unis.....	1 205,7	(6,7)	887,7	677,7
Résultat étendu attribuable à la part des actionnaires sans contrôle.....	(162,4)	(1,1)	(133,7)	(138,1)
Résultat étendu attribuable à la société mère selon les PCGR des États-Unis.....	1 043,3	(7,8)	754,0	539,6

Le tableau ci-après présente les montants des postes du bilan conformément aux PCGR des États-Unis ainsi que les montants individuels lorsqu'ils sont différents de ceux qui sont établis selon les PCGR du Canada.

	30 juin 2009			31 décembre 2008		
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis
Actif						
Encaisse, placements à court terme et titres négociables de la société de portefeuille	880,1	–	880,1	1 564,2	–	1 564,2
Placements de portefeuille						
Actions ordinaires	4 616,3	(239,5)	4 376,8	3 816,9	(257,8)	3 559,1
Participations, à la valeur de consolidation	397,4	230,8	628,2	219,3	251,9	471,2
Tous les autres placements de portefeuille	13 596,1	–	13 596,1	14 378,8	–	14 378,8
Impôts sur les bénéfices futurs	464,9	83,3	548,2	699,4	56,1	755,5
Écarts d'acquisition et actifs incorporels ⁱⁱ⁾	315,5	(147,0)	168,5	123,2	29,6	152,8
Tous les autres actifs	6 750,6	–	6 750,6	6 503,6	–	6 503,6
	27 020,9	(72,4)	26 948,5	27 305,4	79,8	27 385,2
Passif						
Comptes créditeurs et charges à payer	1 117,8	144,6	1 262,4	1 326,5	152,0	1 478,5
Tous les autres passifs	19 096,8	–	19 096,8	19 457,5	–	19 457,5
	20 214,6	144,6	20 359,2	20 784,0	152,0	20 936,0
Actions de TRG dont le rachat est obligatoire	167,0	–	167,0	169,8	–	169,8
Part des actionnaires sans contrôle ⁱⁱⁱ⁾	1 026,1	(1 026,1)	–	1 382,8	(1 382,8)	–
	1 193,1	(1 026,1)	167,0	1 552,6	(1 382,8)	169,8
Capitaux propres^{i), ii)}	5 613,2	809,1	6 422,3	4 968,8	1 310,6	6 279,4
	27 020,9	(72,4)	26 948,5	27 305,4	79,8	27 385,2

Les différences relatives aux capitaux propres consolidés sont les suivantes :

	30 juin 2009			31 décembre 2008		
	Total	Société mère	Part des actionnaires sans contrôle	Total	Société mère	Part des actionnaires sans contrôle
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	5 613,2	5 613,2	–	4 968,8	4 968,8	–
Part des actionnaires sans contrôle selon les PCGR du Canada ⁱⁱⁱ⁾	1 026,1	–	1 026,1	1 382,8	–	1 382,8
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(12,5)	(12,5)	–	(19,4)	(19,4)	–
Réduction cumulative des bénéfices non répartis selon les PCGR des États-Unis ^{i), ii), iv)}	(204,5)	(204,5)	–	(52,8)	(50,6)	(2,2)
Capitaux propres selon les PCGR des États-Unis	6 422,3	5 396,2	1 026,1	6 279,4	4 898,8	1 380,6

Les différences relatives au cumul des autres éléments du résultat étendu consolidé s'établissent comme suit :

	30 juin 2009			31 décembre 2008		
	Total	Société mère	Part des actionnaires sans contrôle	Total	Société mère	Part des actionnaires sans contrôle
Ajustement du passif au titre des régimes de retraite conformément au SFAS 158	(29,3)	(29,3)	–	(29,3)	(29,3)	–
Acquisitions par étapes de Northbridge - ajustements aux termes du SFAS 160 ⁱ⁾	10,0	10,0	–	–	–	–
Comptabilisation à la valeur de consolidation	3,0	3,0	–	–	–	–
Impôts sur les bénéfices futurs connexes	3,8	3,8	–	9,9	9,9	–
	(12,5)	(12,5)	–	(19,4)	(19,4)	–

La réduction cumulative des bénéfices non répartis aux termes des PCGR des États-Unis est comme suit :

	30 juin 2009			31 décembre 2008		
	Total	Société mère	Part des actionnaires sans contrôle	Total	Société mère	Part des actionnaires sans contrôle
Acquisitions par étapes de Northbridge - ajustements aux termes du SFAS 160 ⁱⁱ⁾	(153,3)	(153,3)	-	-	-	-
Recouvrements de réassurance rétroactive.....	(74,1)	(74,1)	-	(78,9)	(78,9)	-
Comptabilisation à la valeur de consolidation	(9,3)	(9,3)	-	(6,1)	(3,9)	(2,2)
Ventilation du prix d'acquisition de TIG Re (qui fait désormais partie d'OdysseyRe) en 1999	32,2	32,2	-	32,2	32,2	-
	(204,5)	(204,5)	-	(52,8)	(50,6)	(2,2)

- i) Aux termes des PCGR du Canada, le rachat, par OdysseyRe, de ses actions ordinaires dans le premier semestre de 2009, tel qu'il est décrit à la note 4, a été comptabilisé comme une acquisition par étapes. Aux termes des PCGR des États-Unis et par suite de l'adoption par la société, le 1^{er} janvier 2009, du Statement of Financial Accounting Standards (« SFAS ») No. 160, Non-controlling Interests in Consolidated Financial Statements – an amendment of ARB No. 51 (le « SFAS 160 », qui est décrit ci-dessous), les variations des participations d'une filiale qui ne donnent pas lieu à une perte ou à une prise de contrôle doivent être comptabilisées comme une opération sur capitaux propres. La comptabilisation des acquisitions par étapes aux termes des PCGR du Canada exige la constatation des ajustements de la juste valeur des actifs nets qui sont acquis. De tels ajustements ne sont pas reconnus aux termes des PCGR des États-Unis. Par conséquent, le gain de 10,0 \$ inscrit en rapport avec le rachat, par OdysseyRe, de ses actions ordinaires conformément aux PCGR du Canada a été imputé à la réduction cumulative des bénéfices non répartis en vertu des PCGR des États-Unis.
- ii) Selon les PCGR du Canada, la privatisation de Northbridge a été comptabilisée comme deux acquisitions par étapes de ses actions ordinaires en circulation. Selon les PCGR des États-Unis et par suite de l'adoption par la société, le 1^{er} janvier 2009, du SFAS 160, les variations des participations d'une filiale qui ne donnent pas lieu à une perte ou à une prise de contrôle sont comptabilisées comme une opération sur capitaux propres. La comptabilisation des acquisitions par étapes aux termes des PCGR du Canada exige la constatation des ajustements de la juste valeur des actifs nets qui sont acquis. De tels ajustements ne sont pas reconnus aux termes des PCGR des États-Unis. Par conséquent, un montant de 147,9 \$ correspondant au coût de l'acquisition, soit 546,4 \$, moins la part des actionnaires sans contrôle de 398,5 \$, a été imputé à la réduction cumulative des bénéfices non répartis selon les PCGR des États-Unis.
- iii) Le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté le SFAS 160, lequel fournit des directives sur le traitement de la part des actionnaires sans contrôle après une acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Selon cette nouvelle norme, la part des actionnaires sans contrôle doit être présentée de façon évidente dans les capitaux propres, mais séparément des capitaux propres de la société mère, le bénéfice net consolidé et les autres éléments du résultat étendu attribuables à la société mère et à la part des actionnaires sans contrôle doivent être clairement distingués et présentés dans l'état consolidé des résultats et l'état consolidé des autres éléments du résultat étendu, et les variations des participations d'une filiale qui ne donnent pas lieu à une perte ou à une prise de contrôle doivent être comptabilisées comme une opération sur capitaux propres. Conformément aux dispositions transitoires, la société a appliqué le SFAS 160 de façon prospective selon les PCGR des États-Unis, sauf en ce qui concerne l'ajustement rétrospectif du bénéfice net et du résultat étendu visant à intégrer la quote-part de ses résultats attribuables à la part des actionnaires sans contrôle et le reclassement de celle-ci dans les capitaux propres. Selon les PCGR du Canada, les parts des actionnaires sans contrôle sont exclues des capitaux propres et du bénéfice net.
- iv) Le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté le SFAS No. 141 (modifié en 2007), Business Combinations (le « SFAS 141(R) »), qui remplace le SFAS No. 141, Business Combinations (le « SFAS 141 »). Le SFAS 141(R) maintient les obligations fondamentales du SFAS 141, à savoir déclinier l'identité de l'acquéreur et utiliser la méthode de l'acquisition pour chaque regroupement d'entreprises. La nouvelle norme renferme en outre les exigences suivantes : évaluation de la contrepartie en actions émises à la juste valeur à la date d'acquisition, comptabilisation de la contrepartie éventuelle à la juste valeur à la date d'acquisition avec, en règle générale, constatation des variations ultérieures de la juste valeur dans le résultat net, et passation en charges, par l'acquéreur, des frais liés à l'acquisition à mesure qu'ils sont engagés. Les parts des actionnaires sans contrôle doivent être évaluées à la juste valeur. Selon les PCGR du Canada, de telles participations doivent être comptabilisées à la part proportionnelle de la valeur comptable de la société acquise. Conformément aux dispositions transitoires, la société a appliqué le SFAS 141(R) de façon prospective selon les PCGR des États-Unis.

Autres prises de position en comptabilité adoptées en 2009

Le 1^{er} avril 2009, la société a adopté le SFAS No. 165, *Subsequent Events*, (le « SFAS 165 »), lequel établit les normes générales de comptabilisation et de présentation d'événements qui surviennent après la date du bilan, mais avant que les états financiers soient publiés ou soient prêts à l'être. Le SFAS 165 s'applique aux états financiers des périodes intermédiaires et des exercices ouverts après le 15 juin 2009 et son application est prospective. La société a évalué les événements survenus après la date du bilan, soit ceux entre le 30 juin 2009 et le 30 juillet 2009, date à laquelle elle a publié ses états financiers. Elle n'a repéré pour cette période aucun événement postérieur au bilan qui devrait être constaté ou présenté dans ses états financiers consolidés, si ce n'est de l'offre d'achat officielle des actions en circulation d'Advent que Fairfax et ses sociétés affiliées ne détiennent pas encore, tel qu'il est décrit à la note 4.

Le 1^{er} avril 2009, la société a adopté les trois FASB Staff Positions (« FSP ») suivants. Ces normes ont été publiées le 9 avril 2009 et visent à fournir des recommandations d'application supplémentaires et à rehausser les informations concernant les évaluations de la juste valeur et les moins-values de titres.

- i) Le FSP FAS 115-2 and FAS 124-2, *Recognition and Presentation of Other Than Temporary Impairments*, (le « FSP FAS 115-2 ») modifie les directives au sujet des moins-values durables des titres de créance, aux termes des PCGR des États-Unis, de façon à faciliter l'application des recommandations et d'améliorer la présentation des moins-values durables des titres de créance et des titres de participation ainsi que les informations devant être fournies à leur égard dans les états financiers. La disposition concernant la constatation que renferme le FSP FAS 115-2 ne s'applique qu'aux titres de créance qui ont subi une moins-value durable. Si la société entend vendre un titre en situation de perte non réalisée avant d'en recouvrer le coût ou s'il est plus probable qu'improbable qu'elle devra le vendre, le titre a subi une moins-value durable et le plein montant de celle-ci est imputé aux résultats en tant que perte. Si la société établit qu'elle n'entend pas vendre un titre accusant une moins-value durable avant d'en recouvrer le coût et s'il est plus probable qu'improbable qu'elle ne sera pas tenue de le vendre, la moins-value doit être répartie entre les composantes crédit et hors crédit, la première étant imputée aux résultats en tant que perte et la seconde, étant constatée dans les autres éléments du résultat étendu. Le FSP FAS 115-2 s'applique aux états financiers des périodes intermédiaires et des exercices ouverts après le 15 juin 2009. Son adoption, en date du 1^{er} avril 2009, n'a eu aucune incidence sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la société aux termes des PCGR des États-Unis. Selon le FSP FAS 115-2, la société doit constater, au début de la période intermédiaire de son adoption, un ajustement à incidence cumulative afin de reclasser, depuis les bénéfices non répartis au cumul des autres éléments du résultat étendu, la composante hors crédit d'une moins-value durable déjà constatée à l'égard de titres de créance toujours détenus à titre de placements à la date d'adoption. La société a examiné les moins-values durables qu'elle avait déjà imputées aux résultats en rapport avec des titres de créance qu'elle détenait au 1^{er} avril 2009 et a établi que toutes ces moins-values durables étaient liées à des pertes sur créances spécifiques, ce qui n'a donné lieu à aucun ajustement à incidence cumulative du solde d'ouverture des bénéfices non répartis ou du cumul des autres éléments du résultat étendu en date du 1^{er} avril 2009.
- ii) Le FSP FAS 157-4, *Determining Fair Value When the Volume and Level of Activity for the Asset or Liability Have Significantly Decreased and Identifying Transactions That Are Not Orderly*, (le « FSP FAS 157-4 ») fournit des indications supplémentaires sur la façon d'estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif lorsque le volume et le niveau d'activité associés à cet actif ou à ce passif ont fortement diminué et sur la façon de repérer les opérations qui ne se déroulent pas de manière ordonnée. Le FSP FAS 157-4 s'applique aux états financiers des périodes intermédiaires et des exercices ouverts après le 15 juin 2009. Son adoption, en date du 1^{er} avril 2009, n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la société aux termes des PCGR des États-Unis.
- iii) Le FSP FAS 107-1 and APB 28-1, *Interim Disclosures about Fair Value Measurement*, lequel modifie le FASB Statement No. 107, *Disclosures about Fair Value of Financial Instruments*, et l'APB Opinion No. 28, *Interim Financial Reporting*, (le « FSP FAS 107-1 ») Reporting (le « FSP Fas 107-1 »), exige la présentation, dans les périodes intermédiaires, d'informations sur la juste valeur des instruments financiers. Le FSP FAS 107-1 oblige également les entreprises à présenter les méthodes et principales hypothèses ayant servi à estimer la juste valeur d'instruments financiers aux fins des états financiers intermédiaires et de décrire tout changement survenu dans la période. Le FSP FAS 107-1 s'applique aux états financiers des périodes intermédiaires et des exercices ouverts après le 15 juin 2009. Son adoption, en date du 1^{er} avril 2009, n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la société aux termes des PCGR des États-Unis. La société a commencé à présenter, sur une base intermédiaire et dans la note 6, la juste valeur de sa dette à long terme et de ses autres obligations à long terme.

Le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté le FSP FAS 141 (R)-1, *Accounting for Assets Acquired and Liabilities Assumed in a Business Combination that Arise from Contingencies* (le « FSP FAS 141(R)-1 »), qui modifie les dispositions concernant la comptabilisation et l'évaluation initiale, l'évaluation ultérieure et la présentation des actifs et des passifs éventuels découlant d'un regroupement d'entreprises selon le SFAS 141(R). L'adoption du FSP FAS 141(R)-1, en date du 1^{er} janvier 2009, n'a pas eu d'incidence sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la société aux termes des PCGR des États-Unis.

Le 1^{er} janvier 2009, le SFAS No. 161, *Disclosures about Derivative Instruments and Hedging Activities – an Amendment of FASB Statement No. 133* (le « SFAS 161 »), est entré en vigueur. Le SFAS 161 vise à améliorer l'information financière fournie au sujet des instruments dérivés et des activités de couverture, car il impose des obligations d'information accrues en ce qui a trait a) à la raison pour laquelle une entité a recours aux instruments dérivés et à l'utilisation qu'elle en fait, b) à la comptabilisation des instruments dérivés et des éléments couverts correspondants conformément au SFAS No. 133 et aux interprétations connexes et c) à l'incidence des instruments dérivés et des éléments couverts correspondants sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité. Le SFAS 161 s'applique aux exercices ouverts après le 15 novembre 2008. Comme le SFAS 161 n'exige que la fourniture d'informations supplémentaires concernant les dérivés et les activités de couverture, son adoption, en date du 1^{er} janvier 2009, n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la société aux termes des PCGR des États-Unis. Les informations plus étoffées qu'exige le SFAS 161 sont incluses dans la note 18 afférente aux états financiers figurant dans le rapport annuel de 2008 de la société.

Le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté le FSP APB 14-1, *Accounting for Convertible Debt Instruments That May Be Settled in Cash upon Conversion (Including Partial Cash Settlement)* (le « FSP APB 14-1 »), et l'a appliqué avec effet rétroactif à ses débetures de premier rang convertibles, à 5,0 %, échéant en 2023. Ces débetures ont été converties par leurs porteurs en actions à droit de vote subalterne de la société le 13 février 2008. L'adoption du FSP APB 14-1 entraîne la convergence des PCGR du Canada et des États-Unis pour ce qui est de la comptabilisation des titres de créance convertibles qui sont assortis d'options de règlement partiel ou total en espèces. L'application du FSP APB 14-1 s'est traduite par l'élimination de l'ajustement antérieur selon les PCGR des États-Unis réduisant de 6,6 \$ les actions ordinaires selon les PCGR du Canada avec augmentation d'un montant correspondant de la réduction cumulative du bénéfice net selon les PCGR des États-Unis.

Récentes prises de position en comptabilité

En juin 2009, le FASB a publié le SFAS No. 168, *The FASB Accounting Standards Codification and the Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles – a replacement of FASB Statement No. 162* (le « SFAS 168 »). La codification constituera l'unique source non gouvernementale de PCGR des États-Unis faisant autorité, remplaçant ainsi les textes en comptabilité publiés par le FASB, l'American Institute of Certified Public Accountants et l'Emerging Issues Task Force et les documents connexes. Par conséquent, il n'existera qu'un seul référentiel en matière de PCGR. Tous les autres textes seront jugés comme ne faisant pas autorité en comptabilité. La codification réorganise les milliers de prises de position concernant les PCGR en quelque 90 sujets en comptabilité et les présente selon une structure uniforme. La codification renferme également les recommandations pertinentes de la Securities and Exchange Commission, lesquelles sont classées selon les mêmes sujets et sont présentées dans des sections distinctes. Le SFAS 168 s'applique aux états financiers des périodes intermédiaires et des exercices se terminant après le 15 septembre 2009, sauf dans le cas de certaines entités fermées et non gouvernementales. Comme le SFAS 168 n'a pas pour objet de modifier les PCGR des États-Unis actuels, il ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la société aux termes des PCGR des États-Unis.

En juin 2009, le FASB a publié le SFAS No. 167, *Amendments to FASB Interpretation No. 46(R)* (le « SFAS 167 »), afin de remplacer le calcul des risques et avantages fondé sur des données quantitatives servant à déterminer quelle entreprise a une participation financière lui conférant le contrôle d'une entité à détenteurs de droits variables par une approche dont le but est de permettre de définir l'entreprise qui a 1) le pouvoir d'orienter les activités de l'entité qui influent le plus sur son rendement économique et 2) l'obligation d'absorber les pertes de l'entité ou le droit d'en recevoir les avantages. Le SFAS 167 exige également d'examiner de nouveau la situation afin de déterminer si une entité est ou n'est pas une entité à détenteurs de droits variables lorsque surviennent des changements ou des événements et d'évaluer de manière continue si une entreprise est ou n'est pas le principal bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables. D'autres renseignements au sujet de la participation d'une entreprise dans une telle entité sont également exigés. Le SFAS 167 doit être appliqué au début du premier exercice d'une entité publiante ouvert après le 15 novembre 2009, eu égard aux états financiers intermédiaires de cet exercice et, par la suite, aux états financiers intermédiaires et annuels. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption du SFAS 167 sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses informations consolidés aux termes des PCGR des États-Unis.

En juin 2009, le FASB a publié le SFAS No. 166, *Accounting for Transfers of Financial Assets – an amendment of FASB Statement No. 140* (le « SFAS 166 »), afin d'abolir i) les exceptions d'application des recommandations de consolidation dans le cas des structures d'accueil admissibles et 2) l'exception autorisant la comptabilisation, en tant que ventes, de certaines titrisations de créances hypothécaires lorsque le cédant n'abandonne pas le contrôle sur les actifs financiers cédés. Le SFAS 166 clarifie également les exigences concernant la séparation et les limites associées aux portions d'actifs financiers qui peuvent être constatées en tant que ventes et rehausse les informations à fournir au sujet de la cession d'actifs financiers et de la participation continue du cédant relativement aux actifs financiers cédés. Le SFAS 166 s'appliquera au début du premier exercice d'une entité publiante ouvert après le

15 novembre 2009, eu égard aux états financiers intermédiaires de cet exercice et, par la suite, aux états financiers intermédiaires et annuels. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption du SFAS 166 sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses informations consolidés aux termes des PCGR des États-Unis.

En décembre 2008, le FASB a publié le FSP FAS 132(R)-1, *Employers' Disclosures about Postretirement Benefit Plan Assets* (le « FSP FAS 132(R)-1 »), qui exige des informations étoffées concernant les principales catégories d'actifs des régimes de retraite, les concentrations de risques, les données et les méthodes d'évaluation employées pour évaluer la juste valeur des actifs des régimes ainsi que l'effet de l'utilisation de données non observables (catégorie de niveau 3 selon le SFAS No. 157). Les obligations d'informations énoncées dans le FSP FAS 132(R)-1 s'appliquent aux états financiers des exercices terminés après le 15 décembre 2009. La société évalue l'incidence de l'adoption du FSP FAS 132(R)-1 sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses informations consolidés selon les PCGR des États-Unis.

16. Variation des actifs et passifs d'exploitation

Ce qui suit indique la variation des actifs et passifs d'exploitation de la société figurant dans ses états consolidés des flux de trésorerie.

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2009	2008	2009	2008
Provision pour sinistres non réglés	(141,4)	(70,4)	(238,0)	(131,3)
Primes non acquises	12,4	96,5	50,9	20,7
Comptes débiteurs et autres.....	(38,3)	(39,1)	(95,2)	37,2
Montant à recouvrer de réassureurs	107,4	378,3	171,8	569,4
Fonds retenus à payer à des réassureurs.....	14,2	1,1	27,5	(30,8)
Comptes créditeurs et charges à payer	46,7	(12,6)	(36,4)	(96,1)
Impôts sur les bénéfices à payer	(61,8)	(55,8)	(598,7)	117,0
Autres.....	12,3	(3,0)	15,2	14,1
Variation des actifs et passifs d'exploitation.....	(48,5)	295,0	(702,9)	500,2